

# CONSIDÉRATIONS SUR LA MODERNISATION ET LA REDÉFINITION DE LA PHYSIONOMIE NÉOLATINE DU ROUMAIN. DEUX SIÈCLES D'INFLUENCE FRANÇAISE

## CONSIDERATIONS ON MODERNIZING AND REDEFINING THE NEOLATINIC PHYSIOGNOMY OF THE ROMANIAN LANGUAGE. TWO CENTURIES OF FRENCH INFLUENCE

Constantin-Ioan MLADIN

“1 Decembrie 1918” University of Alba Iulia (Romania) /  
Ss. Cyril and Methodius University of Skopje (Republic of North Macedonia)

e-mail: k.mladin@gmail.com

**Abstract:** *This contribution discusses the transformations of the Romanian language (in parallel with the modernization of the Romanian public institutions) inspired or triggered by the “French model”.*

*After some conceptual and terminological considerations (re-latinization, re-romanization, Latin-Roman occidentalization, re-occidentalization, modernity in the dynamics of the language), the author evokes the circumstances (historical, political, economic, cultural, social) that favored the franchising of the Romanian language and details this process from a chronological perspective (the Hungarian and German branches, the Greek branch, the Russian branch).*

*With the help of relevant examples, the most significant changes brought to Romanian by French influence (phonetic, lexical, semantic, morphosyntactic changes) are presented.*

*The article insists on some complementary vectors in the process of franchising the Romanian language: the Phanariot princes, the preceptors and secretaries of the aristocratic families, the French consuls in the Romanian Principalities, the young people who had studied abroad and the emancipated women, the literature, the press, and the Francophone education.*

**Key words:** *Franchising, French language, modern language, English language*

**§ 1. But et prémisses de la présentation.** Cet exposé parlera de plusieurs paradoxes qui ont accompagné le tourbillon des transformations inspirées ou déclenchées par le « modèle français » qui ont marqué durablement l'ensemble de la

culture roumaine prémoderne<sup>64</sup>, moderne<sup>65</sup> et contemporaine<sup>66</sup>, la langue roumaine et les institutions publiques de la Roumanie.

Le fait que, de manière directe ou indirecte, le français a affecté le système de la langue roumaine dans toutes ses invariants pourrait passer pour un truisme. Mais, focalisée sur l'influence que le français a eu sur l'esprit public roumain (en tant que principal vecteur de réancrage de l'espace roumain à la famille des peuples latins et à la modernité européenne) et surtout sur la modernisation de la langue littéraire roumaine, cet aperçu se donnera pour but de démontrer que notre adhésion presque trois fois séculaire à la culture et à la langue de la France sont dues plutôt indirectement et dans une moindre mesure aux Français eux-mêmes qu'à d'autres facteurs, plus ou moins conjoncturels.

Pour mieux comprendre les raisons, les modalités et les mécanismes explicites ou sous-jacents de l'influence du français sur l'évolution et sur la modernisation de la langue roumaine, cette présentation : 1) évoquera les circonstances historiques, politiques, économiques, culturelles et sociales qui ont présidé à cette influence et à ces emprunts et 2) identifiera les protagonistes qui ont stimulé et facilité la francisation du roumain, tels : les relations (diplomatiques, économiques, culturelles) entre les Pays Roumains et la France ; la contribution des érudits de l'École latiniste de Transylvanie<sup>67</sup> au moment de l'avènement de l'identité nationale des Roumains et du renforcement du sentiment d'unité et de continuité latine ; l'apport des hospodars phanariotes régnant dans les Principautés roumaines<sup>68</sup> ; la lutte menée par la bourgeoisie roumaine naissante pour l'émancipation politique et intellectuelle ; l'intense activité déployée par les Roumains éduqués en Occident, en vue d'une renaissance néolatine, anti-néogrecque et antiturque<sup>69</sup> ; la présence des officiers russes et des consuls dans les Principautés (pendant et après les guerres russo-turques).

<sup>64</sup> Du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>65</sup> Du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1918 (année de la constitution de la Grande Roumanie).

<sup>66</sup> Après 1918.

<sup>67</sup> L'École latiniste de Transylvanie (roum. *Școala Ardeleană*), un mouvement intellectuel proche de la Philosophie des Lumières. À la différence des Lumières, cette École n'a pas été un phénomène anticlérical, mais au contraire, ses idées ont été promues par des membres de l'Église roumaine unie à Rome. Plus exactement, c'est justement le catholicisme (l'Église romano-catholique et surtout l'Église grecque-catholique) qui ont servi d'intermédiaire à l'influence du latin.

<sup>68</sup> Sans entrer dans des détails historiques, précisons que, pendant la période de temps qui sera évoquée ici, la Roumanie actuelle était divisée en trois pays indépendants / trois principautés autonomes (à statuts différents et vassales des royaumes / des empires voisins) : les *Principautés roumaines / danubiennes* (la *Principauté de la Valachie*, la *Principauté de Moldavie*) et la *Principauté de Transylvanie*. Les deux premiers pays se sont unifiés en 1859 et le *Royaume de Roumanie* qui en résulta s'est unifiée à son tour avec la Transylvanie en 1918.

<sup>69</sup> « Pour une longue période, le français a joué le rôle d'un vaccin salutaire contre l'influence envahissante du slavon et du grec. » (Păuș 2010 : 137).

Plusieurs étapes seront balayées pour expliquer et illustrer ce long et sinueux parcours de la langue roumaine. Concrètement : 1) on va examiner furtivement la configuration du roumain prémoderne, en dévoilant son disfonctionnement avant l'action modernisatrice de quelques langues étrangères ; 2) on va passer en revue les transformations (phonétiques, morphosyntaxiques, lexicologiques et sémantiques) que le roumain a subi sous l'influence du français et 3) on insistera sur plusieurs voies complémentaires et qui se sont soutenues l'une l'autre par lesquelles les trois Principautés Roumaines ont établi des contacts avec la culture européenne, à part les relations diplomatiques, économiques et culturelles entre les Pays Roumains et la France. Des voies assez insolites, comme on va le voir plus loin, et, paradoxalement, périphériques à toute influence directe de la France elle-même, à savoir : a) l'apport des princes grecs phanariotes (1711-1821) dont la plupart étaient imbus de culture française ; b) la présence des précepteurs français dans les familles princières et celles des boyards des Principautés (après 1774) ; c) la présence des secrétaires français des mêmes princes phanariotes ; d) l'activité des aventuriers français errants dans les Pays Roumains où ils avaient ouvert des écoles privées (des pensionnats) ; e) la lutte menée par la bourgeoisie roumaine naissante pour l'émancipation politique et intellectuelle, ainsi que l'intense activité déployée par les Roumains éduqués en Occident, surtout en France, en vue d'une renaissance néolatine, anti-néogrecque et antiturque ; f) le rôle des femmes et g) le rôle prépondérant de la littérature française, ainsi que de la traduction, qui a enrichi énormément le roumain, tout comme celui de la presse francophone et celui des troupes de théâtre étrangères qui jouaient en français (Goldiș Poalelungi 1973 : 7-58 ; Epure 2015 : 411 ; Eliade 1982 : 227-228).

**§ 2. Rapide survol de l'histoire de la langue roumaine.** En tant que langue maternelle, le roumain<sup>70</sup> est parlé actuellement par environ 24 millions de locuteurs. À ceux-ci s'ajoutent plus de 4 millions de locuteurs qui le parlent en tant que langue seconde. Le roumain est parlé principalement en Roumanie et en République de Moldavie / République de Moldova<sup>71</sup> (80% de la population y déclare avoir cette langue maternelle). Mais de fortes minorités roumanophones existent aussi dans d'autres pays : en Ukraine (409 608 personnes), en Transnistrie (environ 178 000 personnes), en Serbie (en Voïvodine : 345 763 ; et dans la région des Portes de Fer tout comme dans la vallée du Timok – sans statut officiel), en Bulgarie (11 654 personnes) et en Hongrie (8 215 personnes) (UL ; INS ; BNSRM ; MƏΠIMΠ ; P3C). Une importante diaspora roumanophone vit également depuis les années 2 000 en Espagne, en Italie, en France ou au Portugal.

<sup>70</sup> Ou *daco-roumain*, comme on l'appelle en linguistique. Langue (partiellement attestée au XII<sup>e</sup> siècle et complètement attesté au XV<sup>e</sup> siècle) appartenant au groupe des langues romanes orientales.

<sup>71</sup> La *langue roumaine* est la dénomination officielle en Roumanie et en Moldavie (selon un arrêt de 2013 de la Cour constitutionnelle).

Ce qui définit le caractère roman du roumain c'est avant tout sa structure grammaticale, qui reproduit de près celle du latin. À cela s'ajoute son lexique, jusqu'à 60-65% du vocabulaire roumain étant issu du latin, directement ou à travers des emprunts à d'autres langues. Le substrat du roumain, à savoir le thraco-dace, quant à lui, est peu représenté et encore moins connu. *Grosso modo*, on lui attribue environ 160-460 mots d'origine indo-européenne, non repérés dans les autres langues romanes mais identifiés en albanais.

La position géographique périphérique du pays (par rapport à l'Empire Roman) et ses voisinages ont conduit à une évolution isolée de la langue roumaine de toutes les autres langues néolatines. Les contacts linguistiques qui en découlèrent lui avaient imprimé un aspect différent par rapport aux autres langues-sœurs et un caractère dissymétrique par rapport aux autres langues issues du latin<sup>72</sup>. Alors qu'une grande partie de la grammaire et de la morphologie du roumain est basée sur le bas latin, certaines caractéristiques ne sont partagées qu'avec d'autres langues des Balkans (comme le bulgare, le serbe, le macédonien, l'albanais et le grec), et ne se retrouvent point dans les autres langues romanes<sup>73</sup>. Parmi les plus frappantes de ces similarités, on peut citer : 1) la postposition de l'article défini, 2) la superposition formelle des cas obliques (c'est à dire la confusion entre le génitif et datif), 3) la formation du futur et du passé, et 4) l'évitement (l'abandon) de l'infinitif.

L'originalité du roumain par rapport aux autres langues romanes est donc le fruit de l'influence particulière jouée par le superstrat. La plus ancienne et la plus importante source d'emprunts est le slave commun, suivie de près par le vieux slave et continuée par les langues slaves voisines ou proches (le bulgare, le russe, le serbe, l'ukrainien, le polonais). À cela s'additionne un important apport de mots grecs, turcs, hongrois et allemands datant du Moyen Âge et de la Renaissance. Pour acquérir l'aspect qu'on lui reconnaît aujourd'hui, le roumain a subi des mutations fondamentales sous l'influence de la langue française, principalement entre 1850 et 1950. Certes, d'autres langues modernes ont eu leur contribution à l'achèvement de la configuration du roumain standard et littéraire contemporain, tel l'allemand et l'anglais. Mais ce sont la culture et la langue françaises qui ont marqué un tournant authentique et incontestable dans l'évolution de l'esprit public roumain et de la modernisation de la société roumaine en y englobant aussi, bien entendu, la langue roumaine. C'est justement sur ce processus de modernisation du roumain que va se concentrer cette présentation.

**§ 3. Interlude conceptuel et terminologique.** Pour bien comprendre les causes et les effets de l'influence que la langue française a eue sur la langue

<sup>72</sup> Ce qui veut dire qu'il est beaucoup plus facile à un roumanophone de comprendre l'italien ou le français, que l'inverse.

<sup>73</sup> C'est ce qu'on appelle *union linguistique balkanique*.

roumaine, quelques éclaircissements terminologiques apparaissent comme particulièrement importants et utiles<sup>74</sup>.

**§ 3. 1. *Relatinisation – ré-romanisation, occidentalisation (latino)-romane – ré-occidentalisation.*** Il est essentiel de souligner dans le cadre de cette discussion que le roumain s’est rapproché de ses racines latines de manières très différentes en Transylvanie et en Moldo-Valachie. Au fil du temps, plusieurs termes ont été utilisés pour désigner le phénomène dont il sera question plus loin, certains d’entre eux référant à deux réalités bien distinctes, car celui-ci se présente sous un double aspect : influence du français en Moldo-Valachie et influence du latin en Transylvanie. Ce vacillement terminologique est une conséquence de la complexité (théorique et pratique) même de cet alambiqué processus qui tire ses racines des « l’antagonisme fatal » (Iorga 1910-1911 : 771-772) opposant la société transylvaine instruite prenant l’Autriche<sup>75</sup> pour modèle de société idéale à la société moldo-valaque instruite et cosmopolite qui considérait cette perspective à caractère historiciste comme une prémisse implicite et s’encait dans l’archétype culturel de la France (Iorga 1910-1911 : 771-772 ; Niculescu 1978 : 88-89). C’est de cet antagonisme idéologique que découle toute une série d’oppositions et paradoxes, vu que les résultats finaux ont été pourtant convergents : *latin vs. roman, antique vs. contemporain, historique et philologique vs. littéraire* (belles-lettres), *traditionnel vs. moderne* (Niculescu 1978 : 98). Autrement dit, le modèle *imitatif humaniste, régressif et anachronique*<sup>76</sup> (le latin étant la langue idéale pour l’intelligentsia transylvaine) s’opposa au *modèle imitatif et progressif des Lumières* (l’intelligentsia moldo-valaque adhéra à l’idée du progrès des langues et de la supériorité des langues modernes par rapport à celles classiques, en prenant le français comme modèle de langue à imiter).

Au sens précis, *relatinisation* (Graur)<sup>77</sup> devrait désigner seulement la correction des mots roumains hérités par un rapprochement de leur forme latine d’origine (Reinheimer-Râpeanu 2004 : 153). En dehors de cet emploi, *relatinisation* s’avère un terme trop restrictif parce qu’il ignore la contribution des langues romanes (Niculescu 1978 : 175).

<sup>74</sup> Si possible, on a utilisé partout et de manière homogène les formes francisés des anthroponymes et des toponymes, s’ils étaient consacrés en tant que tels pendant la période évoquée.

<sup>75</sup> Les érudits latinistes se donnèrent pur but de puiser dans le passé pour démontrer et légitimer les souches latines du peuple roumain

<sup>76</sup> Ce qui suggère un contact dysfonctionnel avec la réalité (Ivănescu 1980 : 675-676).

<sup>77</sup> Dans un article datant de 1930 et paru dans le journal « Adevărul » sous le pseudonyme Gh. Reviga, *apud* Iordan 1970a : 72, Graur 1965, Graur 1968 : 9. Toujours en 1930, le terme était utilisé par Ovid Densusianu, dans le cours universitaire consacré à l’évolution de la langue roumaine qu’il a soutenu à l’Université de Bucarest. Le même terme avait été déjà utilisé par Antoine Meillet dans un livre paru en 1926 (Meillet 1926 : 313, une reprise de l’article « Sur le sens linguistique de l’unité latine » publié dix ans auparavant dans la *Revue des Nations latines*) que les linguistes roumains devaient sans doute connaître.

Une appellation plus large et plus permissive, telle *ré-romanisation*, pourrait être acceptée, à condition qu'elle couvre les deux directions de l'emprunt néologique : la direction latiniste de Transylvanie et la direction romane de Moldo-Valachie (Pușcariu 1974 : 434, Pușcariu 1976 : 370, 379). Sinon, ce terme devient lui-aussi tout à fait inapproprié puisqu'il falsifie la réalité, pouvant être source de fausses interprétations (Iordan 1970a : 72). Il pourrait néanmoins être toléré à l'égard du français par un artifice d'interprétation si on se met d'accord que cette langue a joué un rôle similaire à celui du latin pendant la Renaissance dans l'histoire de la langue française (Octav Nandriș *apud* Goldiș-Poalelungi 1973 : 38). Alors que tout au long des siècles les langues romanes occidentales ont été renouvelées en puisant dans le latin des mots et des tournures de phrases, le roumain a été marqué par l'influence du slave ancien, la langue cultivée de cette région de l'Europe. À la rigueur, rien ne nous empêche de considérer que le français a agi d'une manière comparable à l'influence exercée par le latin sur la modernisation des langues littéraires et sur la formation de leurs terminologies (Butiurcă 2005 : 208).

Le syntagme terminologique *occidentalisation romane* présente, quant à lui, l'avantage de mettre en vedette le rôle prépondérant de l'élément roman (français et italien) dans ce complexe processus de métamorphose<sup>78</sup> de la langue roumaine (Niculescu 1978 : 55-98) et même de son statut, étant donné que cet emprunt massif de néologismes romanes n'a pas abouti seulement à changer radicalement la configuration du roumain, mais, de surcroît, il l'a replacé dans les cadres de la spiritualité romane tout en l'éloignant de la communauté balkanique (Pușcariu 1976 : 415). Néanmoins, ce terme pêche lui aussi (tout comme le terme *relatinisation*) par être trop limitatif puisqu'il néglige complètement la contribution des savants latinistes à cette direction théorique et pratique (Țăra 1982-1983 : 174).

Ce genre d'inconvénients pourrait être limité par l'intermédiaire de quelques expansions nuancées à l'aide du préfixe *ré-*<sup>79</sup> : *occidentalisation latino-romane* lorsqu'il s'agit de la langue roumaine et *ré-occidentalisation* quand c'est la culture roumaine qu'on a en vue (Lupu 1999 : 33)<sup>80</sup>.

**§ 3. 2. Moderne et modernité. Impératifs de la modernisation du roumain prémoderne.** Avant de s'attaquer au sujet central de cet exposé, il faudrait préciser en quoi consiste effectivement ladite *modernité* d'une langue et quels ont été les

<sup>78</sup> Il ne faut pas ignorer toutefois le fait qu'il y eu des emprunts romans aussi par filière néo-grecque et austro-allemande.

<sup>79</sup> Quoique c'est à l'aide du préfixe *răs-* que le roumain rend la valeur d'intensité, alors que *ré-* est destiné à exprimer exclusivement une valeur itérative. Ce qui ne veut pas dire que le roumain avait perdu (complètement ou partiellement) son caractère roman pour le retrouver à partir de l'influence du latin et du français pendant la période prémoderne et moderne, mais que ces dernières langues lui ont renforcé sa constitution romane (Niculescu 1978 : 6).

<sup>80</sup> Iorgu Iordan avait parlé déjà d'ailleurs d'emprunts latino-romans pour désigner les deux directions convergentes qui ont conduit à la « modernisation de la langue roumaine dans l'esprit latino-roman » (Iordan 1970a : 74).

facteurs (raisons intrinsèques, agents extérieurs) qui ont déclenché et gouverné le processus de *modernisation* de la langue roumaine.

Les notions de *moderne* et *modernité* sont multiforme et plurivoques, leurs acceptions pouvant varier selon l'emploi que l'on donne aux termes et aux domaines auxquels ils s'appliquent. En schématisant, on peut conclure toutefois que la modernité se veut une rupture conséquente à une crise avec un *statu quo ante* quelconque et ne répondant plus aux impératifs du moment. Une langue ayant atteint un niveau élevé de modernité serait une langue parfaitement adaptée aux spécificités de son époque (sociales, culturelles...) et en mesure de remplir d'une manière impeccable, à tout moment et pour chacun de ses utilisateurs, toutes les fonctions qui y sont attribuées<sup>81</sup>. Ce processus de modernisation apparaît comme naturel et indispensable pour la survie même de n'importe quelle langue<sup>82</sup>.

Or, la condition du roumain prémoderne était plutôt minable à cet égard. Suite aux circonstances historiques et culturelles dans lesquelles le peuple et la langue se sont forgés, la langue roumaine citadine et surtout celle des salons aristocrates<sup>83</sup> du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle (état des choses qui a perduré aussi au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle) s'est écartée visiblement du tronc latin étant gravement endommagée par les influences venues des langues de contact (le vieux-slave, le grec, le turc, le hongrois) (Eliade 1982 : 288). Bon nombre de mots de souche latine, appropriés et répondant naguère aux exigences stylistiques des locuteurs, avaient été remplacés par des emprunts maladroits du grec moderne, du turc et du russe. Greffés sur un charabia syntaxique à mi-chemin entre la tradition ecclésiastique du vieux slave et la rhétorique orientale grecque<sup>84</sup>, le lexique commun et les terminologies spécialisées (majoritairement slaves) avaient rendu cette langue complètement non-

<sup>81</sup> Conative, référentielle, expressive, phatique, poétique, métalinguistique – selon la classification de Roman Jakobson (Jakobson 1963 : 209-248).

<sup>82</sup> Voir les allégations de Victor Hugo au sujet de la modernisation du français : « la langue française n'est pas fixée et ne se fixera point. Une langue ne se fixe pas. L'esprit humain est toujours en marche, ou, [...], en mouvement, et les langues avec lui. [...]. Quand le corps change, comment l'habit ne changerait-il pas ? Le français du dix-neuvième siècle ne peut pas plus être le français du dix-huitième, que celui-ci n'est le français du dix-septième, que le français du dix-septième n'est celui du seizième. [...]. Toute époque a ses idées propres, il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ces idées. Les langues sont comme la mer, elles oscillent sans cesse. [...]. C'est de cette façon que des idées s'éteignent, que des mots s'en vont. Il en est des idiomes humains comme de tout. Chaque siècle y apporte et en emporte quelque chose. Qu'y faire ? cela est fatal. C'est donc en vain que l'on voudrait pétrifier la mobile physionomie de notre idiome sous une forme donnée. » (Hugo 1912 : 40).

<sup>83</sup> Les voyageurs étrangers de passage dans les Principautés Roumaines avaient remarqué maintes fois d'ailleurs que les aristocrates (les boyards) valaques et moldaves, des polyglottes qui maîtrisaient le grec, le russe, l'allemand et le français ignoraient une seule langue, la langue du pays, que les Phanariotes n'avaient plus le temps d'apprendre, d'autant plus qu'ils la considéraient de toute façon « incapable » d'exprimer les beautés de la philosophie et les subtilités de l'art (Eliade 1982 : 131).

<sup>84</sup> Un amalgame ahurissant de redondances spécifiques à la langue parlée et de détours toujours surprenants (une phrase bourrée d'ornements d'une préciosité vétuste).

fonctionnelle<sup>85</sup>. Le vocabulaire autochtone et la syntaxe roumaine étaient tellement corrompus à cette époque-là, que la langue était devenue presque méconnaissable.

L'idée de renouveler et d'enrichir la langue roumaine littéraire par des éléments empruntés à des langues de culture des plus prestigieuses, surtout au latin et aux quelques langues néolatines, est apparue dès le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>, le moment correspondant au début de l'intérêt des chroniqueurs moldaves et valaques pour les témoignages aptes à argumenter l'origine latine du peuple roumain et de sa langue. Deux facteurs principaux ayant influé sur le choix du français ont pu être identifiés : 1) un facteur extralinguistique (la disparition des anciennes institutions de facture slave, grecque et turque face au contact avec leurs homologues d'inspiration ouest-européenne, notamment française) et 2) un facteur linguistique (le fond lexical et terminologique, les tournures syntaxiques et la variation stylistique traditionnelles et reproduisant de près les structures équivalentes slaves, grecques, turques, etc. ont perdu terrain devant la nouveauté, la modernité, le prestige culturel, la richesse et la subtilité de la langue française). En effet, grâce à sa clarté et à son élégance, le français s'est réjoui d'un prestige tout à fait remarquable au niveau international en tant que langue de la diplomatie. Voici ce qu'en pensait, sans trace de modestie, l'écrivain, journaliste, essayiste et pamphlétaire français Antoine Rivarol : « Dégagée de tous les protocoles que la bassesse inventa pour la vanité et la faiblesse pour le pouvoir, elle [la langue française] en est plus faite pour la conversation, lien des hommes et charme de tous les âges ; et, puisqu'il faut le dire, elle est, de toutes les langues, la seule qui ait une probité attachée à son génie. Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine. » (Rivarol 1784 : 37). Bref, la langue et la culture françaises ont exercé sur l'Europe entière une séduction hors du commun qui émanait « une force prosélytique » (*apud* Brunot 1968 : 1<sup>87</sup>). Cette prestance s'est bâtie sur quelques facteurs politiques et socio-culturels qui avaient contribué à la propagation exponentielle et durable du français. Il s'agit, entre autres, de la réputation culturelle croissante de la France, du renom de l'activité de L'Académie française et de son attitude (officielle et publique) exemplaire envers la langue elle-même, de l'excellente organisation de l'enseignement national français, du succès remporté par le mouvement

<sup>85</sup> C'est ainsi que les premiers obstacles auxquels se sont heurtés les érudits (traducteurs, écrivains) du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle étaient l'indigence du vocabulaire (pauvreté synonymique, manque de termes abstraits, absence de termes adéquats pour nommer des notions récentes et des idées dans l'air du temps) (Munteanu – Țăra 1978 : 66-70).

<sup>86</sup> Ce processus d'acculturation par imitation comme principal mécanisme faisant possible la modernisation de la société (une projection des modèles culturels et comportementaux occidentaux) a fonctionné non seulement sur l'actuel territoire de la Roumanie et de la République de Moldova, mais un peu partout en Europe et même au-delà de ses confins (Butiurcă 2005 : 208, Ploscaru 2012 : 52). Et cela se reflète très clairement dans le poids de l'élément français dans d'autres langues de la région.

<sup>87</sup> « Lettre de Joseph de Maistre à S.E. Msg l'Archevêque de Raguse, 13 décembre 1809 ».

philosophique et littéraire de la France, des répercussions de la circulation croissante des textes imprimés... (Oancea – Panait 2002 : 139).

**§ 4. Succincte chronologie de la francisation du roumain.** Le français s'est insinué par tous les côtés dans les Principautés (Eliade 1982 : 227-228) : par le sud (avec les Grecs phanariotes), par le nord (avec les érudits latinistes de Transylvanie), par l'est (avec les Russes) et par le ouest (avec les émigrés de la Révolution française). Plusieurs étapes sont à distinguer dans le processus de l'occidentalisation de la langue roumaine (Charles Drouhet, *apud* Craia 1995 : 9, Lupu 1999 : 28-29, Moroianu 2009 : 104-105) : 1) 1750-1870 : a) en Moldo-Valachie, quand, sous l'influence des règnes phanariotes mais aussi par l'intermédiaire de la littérature et avec la contribution des précepteurs français, l'aristocratie roumaine s'est appropriée la culture française et b) toujours en Moldo-Valachie et en Transylvanie, quand les modèles culturels historiquement circonscrits (néogrec et russe, d'un côté, hongrois et allemand, de l'autre côté) ont été concurrencés par le modèle réformateur latino-roman, conçu à la fois comme une réaction et comme une attente socioculturelle ; 2) 1870-1918 : quand le lexique de la langue littéraire a confirmé son appartenance et son adhésion aux cultures occidentales ; 3) 1918-1945 : quand la culture roumaine a atteint l'apogée de son évolution et le vocabulaire littéraire a découvert son unité.

**§ 5. Changements linguistiques sous la pression du modèle de langue française.** Il n'est pas sans importance de préciser ici que, non pas seulement que la langue française ait réussi à changer toute la structure intime de la langue roumaine (Goldiș Poalelungi 1973 : 5), mais encore que les nouveautés apportées par le français aient stimulé aussi la créativité des locuteurs roumains à partir des ressources internes de leur propre langue maternelle<sup>88</sup>. Ce phénomène se manifesta surtout au niveau de la dérivation et de la composition lexicale, au niveau de la syntaxe et de la variation stylistique et expressive. Plus précisément, les transformations envisagées (et qui seront présentées ci-dessous) sont : les changements phonétiques, les changements lexicaux et sémantiques, les changements morphosyntaxiques.

**§ 5. 1. Changements phonétiques.** En principe, les néologismes d'origine française se sont adaptés à la structure phonétique de la langue roumaine, mais cet ajustement n'a pas toujours eu les mêmes résultats (Adamescu 1938 : 25, Moldovanu 2003-2004 : 345, Butiurcă 2005 : 208-209) :

1) le [e] final muet → [ă] : fr. *amende* > roum. *amendă*, fr. *empreinte* > roum. *amprentă*, fr. *crime* > roum. *crimă*, fr. *récidive* > roum. *recidivă*.

2) le [y] : a) → [u] : fr. *culture* > rom. *cultură*, fr. *imputable* > roum. *imputabil*, fr. *pudeur* > rom. *pudoare* ; b) → [i] : fr. *bureau* > rom. *birou* ; c) → [iũ] : fr. *pardessu* > rom. *pardesiu* ou d) → [ĩu] : fr. *punaise* > rom. *piuneză*.

<sup>88</sup> Pour certains cas de créativité extrême ou abusive sous la pression mentale du modèle français (*pseudo-gallicismes*, *gallicismes apparents*, *faux gallicismes ludiques*), voir Mladin 2018.

3) le [oe] (-eur, -eux) : a) → [o] : fr. *accusateur* > roum. *acuzator*, roum. fr. *procureur* > roum. *procuror*, fr. *professeur* > roum. *profesor* ; fr. *capricieux* > roum. *capricios* – selon le modèle fourni par les mots roumains terminés en -or (*călător* « voyageur, passager ») ou b) → [e] : fr. *chauffeur* > roum. *șofer*, fr. *chômeur* > roum. *șomer* – selon le modèle fourni par les mots roumains terminés en -er *dulgher* « charpentier »).

4) le [ó] (-eau, -ô) : a) → diphtongaison [oũ] : fr. *bureau* > roum. *birou*, fr. *cadeau* > roum. *cadou*, fr. *manteau* > roum. *mantou*, fr. *stylo* > roum. *stilou* ; b) → [-ó]<sup>89</sup> : fr. *radió* > roum. *rádio*<sup>90</sup>, fr. *zéro* > roum. *zéro* ou c) → diphtongaison [öa]<sup>91</sup> : fr. *colonne* > roum. *coloană*, fr. *consonne* > roum. *consoană*.

Il en est de même pour la flexion verbale à la IIIe personne : fr. *convoquer* > roum. *a convoca* (el, ea / ei, ele *covoacă*), fr. *provoquer* > roum. *a provoca* (el, ea / ei, ele *provoacă*).

5) les consonnes nasales ([n], [m], [ɲ]) se dénasalisent : *document* > roum. *document*, *événement* > roum. *eveniment*, fr. *impossible* > roum. *imposibil*, fr. *intéressant* > roum. *interesant*, *sentiment* > roum. *sentiment*.

Le roumain reproduit dans la prononciation la voyelle ([i], [e]) qui accompagne la consonne française nasalisée mais pas de façon systématique : fr. *sentence* > roum. *sentință*, fr. *tendance* > roum. *tendință* ; fr. *nation* > roum. *națiune*.

L'une des justifications de l'aspect des mots empruntés du français est la voie par laquelle ceux-ci sont entrés en roumain :

1) certains mots reproduisent en roumain l'image écrite de l'étymon français<sup>92</sup> (Sferle 2009, Stoichițoiu Ichim) : roum. *certificat* (< fr. *certificat*), roum. *criminologie* (< fr. *criminologie*) ; roum. *incident* (< fr. *incident*) ; roum. *mandat* (< fr. *mandat*), roum. *pension* (fr. *pension*), roum. *sergent* (< fr. *sergent*) ;

2) d'autres mots miment la forme orale des originaux français : roum. *anchetă* (< fr. *enquête*), roum. *bordo* (< fr. *bordeaux*), roum. *coșmar* (< fr. *cauchemar*), roum. *fular* (< fr. *foulard*), roum. *manșetă* (< fr. *manchette*), roum. *mov* (< fr. *mauve*), roum. *replică* (< fr. *réplique*) ;

<sup>89</sup> Une augmentation du nombre de mots portant l'accent sur la syllabe finale, comme en français, a pu être remarquée au moment des emprunts massifs de mots de cette langue.

<sup>90</sup> N + art. déf. *radióul*, G-D + art. déf. *radióului*. Mais l'accent se déplace à cause de la flexion devenue très difficile. Puisque même ce subterfuge rend la prononciation assez embarrassante, on a tendance à remplacer le nom par une locution équivalente : *aparat de radio* « appareil de radio ».

<sup>91</sup> Sauf les mots à étymon grec entrés en roumain par filière : fr. *axiome* (gr. *axioma*) > roum. *axiomă*, fr. *méthode* (gr. *methodos*) > roum. *metodă*.

<sup>92</sup> La voie écrite semblait être préférée au début des contacts franco-roumains (Barborică 1977 : 107) : rom. pl. *memoare* (< fr. *mémoire*), rom. *sertificat* (< fr. *certificat*), rom. *sirculară* (< fr. *circulaire*) – formes abandonnées ultérieurement.

3) d'autres, encore, reproduisent partiellement la forme écrite et la forme acoustique : roum. *appel* (< fr. *appel*), roum. *cazier* (< fr. *casier*), roum. *pledoarie* (< fr. *plaidoirie*) ;

4) il y a aussi quelques lexèmes qui ont conservé la graphie et la prononciation françaises : *bleu*, *ecru* (< fr. *écru*), *café-au-lait*, *ivoire*, *gris-perle*, *vert-bouteille*, *bleu-vert*.

**§ 5. 2. Changements lexicaux et sémantiques.** Quoi que fréquemment surestimées<sup>93</sup>, les répercussions de l'influence française sur le vocabulaire roumain restent les plus importantes de toutes les influences modernes qui ont été exercées sur la langue roumaine<sup>94</sup> (Hristea 1984 : 59).

Pour évaluer le poids de l'élément lexical d'origine française dans le vocabulaire (général et terminologique) roumain, plusieurs recherches statistiques ont été effectuées au cours du temps<sup>95</sup>. Même si les résultats obtenus sont fort disproportionnés entre eux (suite à la différence des corpus et des critères pris en compte), ils restent en effet assez impressionnants : 1) 19,3% mots d'origine française (3 749 mots) – DCR<sup>1</sup> (*apud* Dimitrescu 1994) ; 2) 22,12% mots d'origine française (2 581 mots) – VRLR (*apud* VRLR) ; 3) 29,69% mots d'origine française (43 269 mots) – DEI (*apud* Macrea 1961) ; 4) 38,42% mots d'origine française (49 649 mots) – DLRM (*apud* Macrea 1961) ; 5) 47,51% mots d'origine française (30,60% mots de base à étymologie unique + 9,04% mots de base à étymologie multiple + 7,87% mots dérivés à étymologie unique et multiple) – DILF ; 6) 27% termes scientifiques et techniques d'origine française à étymologie unique – 73,39% à étymologie multiple (*apud* Macrea 1982 : 72-81) ; 7) 62-95% termes scientifiques et techniques d'origine française – DTP, DER 1962-1966, DLRM (*apud* Macrea

<sup>93</sup> Le nombre impressionnant d'étymologies françaises que fournissent nos sources linguistiques (éventuellement en association avec d'autres origines) pourraient conférer une perspective surestimée à ce phénomène. La justification de cet état de choses trouve ses raisons dans la commodité d'expliquer les néologismes roumains en s'appuyant sur des dictionnaires français qui sont plus à la portée des chercheurs que d'autres ouvrages lexicologiques et lexicographiques (Oprea – Nagy 2002 : 268-280).

<sup>94</sup> Pour expliquer un bon nombre de mots roumains, il s'avère utile de ne pas se limiter au français parlé en France, mais de prendre en considération aussi la variante belge et suisse du français : roum. *achizitor* < fr. suisse *acquisiteur*, roum. *calcaros* < fr. belge *calcareux* (Avram 1982 : 258-259).

<sup>95</sup> Notons, en passant, que ce processus d'acculturation par imitation comme principal mécanisme faisant possible la modernisation de la société (une projection des modèles culturels et comportementaux occidentaux) a fonctionné non seulement sur l'actuel territoire de la Roumanie et de la République de Moldova, mais un peu partout en Europe et même au-delà de ses confins (Butiurcă 2005 : 208 ; Provata 2011 ; Ploscaru 2012 : 52). Et cela se reflète très clairement dans le poids de l'élément français dans d'autres langues de la région. Le nombre des mots d'origine française dans la langue turque actuelle est estimé à presque 5 000 unités, le français étant la deuxième langue prêteuse après l'arabe. Puis, on compte environ 3 000 mots d'origine française dans le croate, toujours environ 3 000 en macédonien, au moins 2 000 en bulgare (Mladin 2013a ; Mladin 2013b)...

1970 : 34-36) ; 8) 81,6%<sup>96</sup> mots d'origine française (235 mots) – DCR<sup>2</sup> (*apud* Druță 2003).

Cette « gallomanie universelle » (Drouhet 1983 : 62) a enrichi la langue avec des structures françaises et, du coup, de nouvelles possibilités d'expression se sont s'imposées, ce qui a entraîné simultanément l'abandon d'une partie du patrimoine linguistique autochtone. Un grand nombre de mots tombèrent ainsi en désuétude et disparurent au fur et à mesure, les emprunts à la langue française remplaçant les mots d'origine slave, grecque, turque, dès que l'occasion se présentait : *jalbă* « plainte » (< sl. *žaliba*) → *reclamație* (< fr. *réclamation*), *pricină* « cause, raison » (< bg. *prična*) → *cauză* (< fr. *cause*), *diată* « testament » (< gr. *dieta*) → *testament* (< fr. *testament*), *epitrop* « tuteur, administrateur » (< gr. *epitropos*) → *tutore* (< fr. *tuteur*), *dicasterie* « tribunal (ecclésiastique) » (< gr. *dikastirion*) → *tribunal* (< fr. *tribunal*), *sinet* « document, reçu » (< tc. *senet*) → *act* (< fr. *acte*), *obștească* « commun, publique » (< sl. *obištije*) → *comun* (< fr. *commun*), *pârî* « réclamer, accuser » (< sl. *p(î)rėti*) → *reclama* (< fr. *réclamer*), *macat* « couverture, étoffe épaisse généralement en laine » (< tc. *makat*) → *cuvertură* (< fr. *couverture*), *suliman* « fard » (< tc. *sülümen*) → *fard* (< fr. *fard*), *cinste* « honnêteté, probité » (< sl. *čistí*) → *onoare* (< fr. *honneur*), *ibovnic* « amant, jules » (< sl. *ljubovnikū*) → *amant* (< fr. *amant*), *han* « auberge » (< turc. *han*) → *hotel* (< fr. *hôtel*), *jertfă* « sacrifice » (< sl. *žrŭtva*) → *sacrificiu* (< fr. *sacrifice*). Les anciens mots ont été éliminés à jamais ou ont continué de circuler en parallèle avec les mots nouveaux (doublets étymologiques synonymiques), mais avec une connotation (spéciale, supplémentaire) quelconque (Pușcariu 1976 : 72-73, Sferle 2009).

Les mots d'origine française parsèment le vocabulaire fondamental et usuel de la langue roumaine et constituent l'appui des terminologies spécialisées de tous les domaines scientifiques et techniques (arts visuels, armée, administration, botanique, chimie, droit, économie, géographie, histoire, médecine, musique, philologie, philosophie, psychologie, politique, sociologique, sport, théâtre, zoologie...)<sup>97</sup> (Eliade 1982 : 5). Évidemment, il y en a qui sont plus privilégiés que les autres. Même si on enregistre un nombre croissant de termes de cette classe qui laissent actuellement la place aux équivalents anglais<sup>98</sup> dans des domaines d'activité récents (l'informatique) ou récemment renouvelés (le secteur bancaire), un taux impressionnant de termes et de syntagmes terminologiques provenant du français continuent à se régaler dans d'autres domaines (Reinheimer-Râpeanu 2001 : 45 ; Treps 2009 : 354), tels : la gastronomie (roum. *aperitiv* < fr. *apéritif*, roum. *antreu* « plat froid / chaud servi au début du repas » < fr. *entrée*, roum. *asezona* < fr.

<sup>96</sup> Sur un total de 1 552 termes sélectionnés par l'auteur de la statistique.

<sup>97</sup> L'argot en a eu sa part lui-aussi : *bonjour* « la poche derrière des pantalons » (dans l'argot des pickpockets), *mal !* « cartes faussement distribuées pendant une partie » (dans le jargon des accros aux cartes), *paspartu* « passe-partout, crochet », *tapeur* « profiteur », *tapeză* 1. « prostituée », 2. « amante », (*de*) *pamplazir* « astucieusement ; formellement, par amusement » (Stoichițoiu-Ichim 2001 : 129).

<sup>98</sup> Même à peine adaptés au spécifique du roumain ou bien gardant leur forme d'origine.

*assaisonner*, roum. *aspic* < fr. *aspic*, roum. *beșamel* « sauce ~ » < fr. (sauce) *béchamel* / *béchamelle*, roum. *bușeu* « un certain type de pâtisserie » < fr. *bouchée*, roum. *compot* « fruits au sirop » < fr. *compote*, roum. *coniac* < fr. *cognac*, roum. *crochetă* < fr. *croquette*, roum. *croasant* < fr. *croissant*, roum. *crudități* < fr. *crudités*, roum. (a) *dejuna* < fr. *déjeuner*, roum. *desert* < fr. *dessert*, roum. *ecler* « pâtisserie de forme allongée et fourrée de crème pâtissière » < fr. *éclair*, roum. *fursec* « petit four » < fr. (*petit*) *four sec*, roum. *garnitură* « plat d'accompagnement » < fr. *garniture*, roum. *lichior* < fr. *liqueur*, roum. *maioneză* < fr. *mayonnaise*, roum. *menu* « liste des divers mets qui composent le repas » < fr. *menu*, roum. *omletă* < fr. *omelette*, roum. *pateu* 1. « mélange finement haché de morceaux de viande ou d'abats, de gras, d'herbes, d'épices (charcuterie) » ; 2. « feuilleté à la viande, aux champignons... (pâtisserie) » < fr. *pâté*, roum. *piure* « purée de pomme de terre » < fr. *purée*, roum. *sirop* < fr. *sirop*, roum. *sos* < fr. *sauce*, roum. *sufleu* < fr. *soufflé*, roum. *tartină* < fr. *tartine*, roum. *vinegretă* < fr. *vinaigrette*...), la mode et les domaines connexes (roum. *acaju* < fr. *acajou*, roum. *bluză* < fr. *blouse*, roum. *broșă* < fr. *broche*, roum. *cochet* < fr. *coquet*, roum. *corset* < fr. *corset*, roum. *etichetă* < fr. *étiquette*, roum. *frez* « rouge moyen doux (couleur) » < fr. *fraise*, roum. *grena* « rouge violacé sombre (couleur) » < fr. (*rouge*) *grenat*, roum. *jachetă* « jaquette-blouson » < fr. *jaquette*, roum. *lila* « mauve rappelant la couleur des fleurs de la plante du même nom » < fr. *lilas*, roum. *manechin* < fr. *mannequin*, roum. *mov* (couleur) < fr. *mauve*, roum. *oranj* (couleur) < fr. *orange*, roum. *palton* < fr. *paletot*, roum. *redingotă* < fr. , roum. *siluetă* « allure générale d'une personne » < fr. *silhouette*...).

§ 5. 2. 1. **La dérivation.** Pour ce qui est de la dérivation, l'influence du français sur le roumain a eu trois conséquences majeures (Butiurcă 2005 : 209) : 1) l'abandon de certains suffixes anciens : a) *-nic* > Ø (*idealnic* > roum. *ideal* < fr. *idéale*, *moralnic* > roum. *moral* < fr. *moral(e)*) ; b) *-esc* > Ø (roum. *românesc* > roum. *român* < fr. *roumain*, roum. *franțuzesc* > roum. *francez* < fr. *français*) ; 2) le remplacement de certains suffixes anciens par de suffixes français : *-icesc* > *-ic* (roum. *filosoficesc* > roum. *filosofic* < fr. *philosophique*, *politicesc* > roum. *politic* < fr. *politique*) ; 3) des calques partiels à l'aide des préfixes empruntés au français (Tărățâ 2012 : 5).

§ 5. 2. 2. **Le calque.** L'intérêt pour le calque (total ou partiel) comme moyen d'enrichissement de la langue, c'est à dire moyen efficace pour remplir des trous lexicaux ou tout simplement pour diversifier le vocabulaire, est apparu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, suite à la nécessité de créer une terminologie (scientifique, philosophique, grammaticale...) autochtone appropriée et en concordance avec la terminologie européenne. C'est ainsi que le nombre des calques lexicaux et phraséologiques du français est particulièrement élevé en roumain, le *néologisme de sens* étant la principale forme d'emprunt jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Ursu 1962 : 117-118n ; Blochwitz 1970 : 905 ; Sferle 2009 : 33-49). Si la plupart des unités phraséologiques de cette période sont calquées sur le français (Hristea 1975 :

499-505 ; Hristea 1984 : 100-161), il ne faut pas perdre de vue toutefois que d'autres sources concurrençaient souvent la langue de Voltaire (spécialement le latin).

Le roumain a calqué du français soit des préfixes ou des préfixoïdes, soit des racines, soit les deux à la fois, soit, enfin, le sens. Toute la typologie du calque peut être illustrée avec des unités lexicales / terminologiques et sémantiques roumaines de provenance française (Avram 1958 : 315-332 ; Hristea 1997 : 10-29 ; Butiurcă 2005 : 209-211 ; Stoichițoiu Ichim).

1) calques lexicaux intégraux, mono-lexicaux et phraséologiques : roum. (a) *da un ceai* < fr. *donner un thé*, *a fi în legitimă apărare* < fr. *être en légitime défense*, roum. *a fi în posesia* < fr. *être en possession*, roum. *a intra în vigoare* < fr. *entrer en vigueur*, roum. *a pleda cauza cuiva* < fr. *plaider sa cause*, roum. *Adunare constituantă* < fr. *Assemblée constituante*, roum. *câine-lup* < fr. *chien-loup*, roum. *Camera de comerț* < fr. *Chambre de commerce*, roum. *ceai dansant* < fr. *thé dansant*, roum. *ceas-brățară* < fr. *montre-bracelet*, roum. *conform normelor în vigoare* < fr. *conformément aux normes en vigueur*, roum. *Consiliu de Stat* < fr. *Conseil d'État*, roum. *covor roșu* < fr. *tapis rouge*, roum. *cu titlu de împrumut* < fr. *à titre de prêt*, roum. *cutie neagră* < fr. *boîte noire*, roum. *energie verde* < fr. *énergie verte*, roum. *gaură neagră* < fr. *trou noir*, roum. (a) *întreprinde* < fr. *entreprendre*, roum. *nou-născut* < fr. *nouveau-né*, roum. *piață neagră* < fr. *marché noir*, roum. *proces de intenție* < fr. *procès d'intention*, roum. *proiect de lege* < fr. *projet de loi*, roum. *sânge albastru* < fr. *sang bleu*, roum. *umor negru* < fr. *humour noir*, roum. *undă verde* < fr. *onde verte*... ;

2) calques de structure morphématisques, complets, partiels (surtout), phraséologiques : roum. (a) *menține* < fr. *maintenir*, roum. (a se) *complace* < fr. (se) *complaire*, roum. (a) *conlocui* < fr. *cohabiter*, roum. (a) *consimți* < fr. *consentir*, roum. (a) *contraface* < fr. *contrefaire*, roum. (a) *contrazice* < fr. *contredire*, roum. (a) *deduce* < fr. *déduire*, roum. (a) *descrie* < fr. *décrire*, roum. (a) *face anticameră* < fr. *faire antichambre*, roum. (a) *impune* < fr. *imposer*, roum. (a) *insufla* < fr. *inspirer*, roum. (a) *interzice* < fr. *interdire*, roum. (a) *întredeschide* < fr. *entrouvrir*, roum. (a) *întreține* < fr. *entretenir*, roum. (a) *întrevedea* / (a) *întrezări* < fr. *entrevoir*, roum. (a) *prestabili* < fr. *préétablir*, roum. (a) *prevedea* < fr. *prévoir*, roum. (a) *preveni* < fr. *prévenir*, roum. (a) *propune* < fr. *proposer*, roum. (a) *surprinde* < fr. *surprendre*, roum. *demers* < fr. *démarche*, roum. *extraparlamentar* < fr. *extraparlamentaire*, roum. *turn de fildeș* < fr. *tour d'ivoire* ;

3) calques lexicaux de structure sémantiques : *nebulă* « pièce aux échecs » < fr. *fou*, *rădăcină* (a unui cuvânt) < fr. *racine* (d'un mot) – *rădăcină* (a unei ecuații) < fr. *racine* (d'une équation) ;

4) calques mixtes (lexico-grammaticaux)<sup>99</sup> : *direct* (< fr. *direct*) → un sextet étymologique combiné (hérité / obtenu par voie interne / emprunté / calqué) : *drept*,

<sup>99</sup> Création de nouveaux mots par transfert entre différentes parties du discours et par transfert de catégorie grammaticale sous l'influence d'une autre langue ayant pour résultat une spécialisation sémantique des unités.

-ă, adj. (< lat. *directus*) ; *drept*, adv. , prép. (par conversion depuis l'adj. ) ; *drept*, -*uri*, nom neutre (< fr. *droit*, s. m. < lat. *directum*, nom post-adjectival) ; *drept(ul)*, nom neutre (*singulare tantum*) (< fr. *droit* < lat. *directum* « ce qui est droit ») ; *dreapta*, nom fém. + art. (< fr. *droite*, contr. *gauche*) (Moroianu 2003).

En outre, le calque : 1) a conduit à l'apparition de doublets lexicaux étymologiques ± différences de sens (Hristea 1960 : 249-250 ; Ciompec 1962 : 139) : *angular* (< fr. *angulaire*) vs. *unghiular* (< *unghi*, selon fr. *angulaire*) ; *diriginte* « maître d'études / de classe ; chef d'un bureau (de poste, de douane), d'un chantier » vs. *dirigent* « directeur » < fr. *dirigeant* ; *dependință* « dépendances, atténuances, annexes » vs. *dependență* « dépendance » < fr. *dépendance* et 2) a contribué à l'extension de quelques familles lexicales en roumain (la famille du mot *carte* 1. « livre », 2. « lettre, épître » s'est enrichie avec les significations suivantes : *carte de joc* « carte de jeu », *carte de vizită* « carte de visite », *carte poștală* « carte postale » ; *curte* 1. « cour, patio », 2. « entourage d'un souverain et lieu où vit le roi » : (a) *face curte* (cuiva) « faire la cour (à quelqu'un) » et *Curtea de Casație* « Cour de cassation »).

**§ 5. 3. Changements sémantiques.** Quant aux valeurs sémantiques, les emprunts au français n'ont pas eu une destinée homogène (Iliescu 2003-2004 : 277-280 ; Stoichițoiu Ichim).

1) Certes, il y a un bon nombre de mots qui se sont transmis du français au roumain tels quels, surtout les unités terminologiques scientifiques et techniques : roum. *dol* « faute faite intentionnellement (droit) » < fr. *dol*, roum. *galactic* < fr. *galactique*, roum. *imparisilabic* < fr. *imparisyllabique*, roum. *impunitate* < fr. *impunité*, roum. *judiciar* < fr. *judiciare*, roum. *juxtapoziție* < fr. *juxtaposition*, roum. *kaki* < fr. *kaki*, roum. *paleografie* < fr. *paléographie*, roum. *peisaj* < fr. *paysage*, roum. *postverbal* < fr. *postverbal*, roum. *procuror* < fr. *procureur*, roum. (a) *recolta* < fr. *récolter*, roum. *roz* (couleur) < fr. *rose*, roum. *spectrograf* < fr. *spectrographe*.

Mais il y en a d'autres où on peut constater :

2) des extensions sémantiques en roumain (sens inexistant dans le français actuel) : fr. *chouette*<sup>100</sup> → roum. *șuetă* « causette, petite causerie, conversation familière sans grande importance entre proches » ; fr. *magnétiser* 1. « donner à un matériau les propriétés de l'aimant », 2. « attirer, subjugué » → roum. (a se) *magnetiza* – même sens + « se griser, se saouler » ; fr. *modiste* « personne qui fabrique / qui vend des chapeaux / des accessoires de mode pour femmes » → roum. même sens + (roum. actuel) « créateur / styliste de mode, styliste haute couture » ; fr. *navette* 1. « instrument de tissage qui fait se croiser le fil de trame et le fil de chaîne », 2. « véhicule effectuant de courts trajets répétitifs », 3. « faire la navette – aller et venir d'un endroit à un autre » → roum. *navetă* – même sens + (roum. actuel) « boîte / caisse (partitionnée) utilisée pour le transport de denrées

<sup>100</sup> De l'expression *faire la chouette* « être en communication avec quelqu'un » (*Ma correspondance est très active, je fais la chouette à trois personnes*) < fr. *jeu de (la) chouette / cul de (la) chouette* (jeu de dés populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle).

alimentaires » ; fr. *porte-bagages* « dispositif / accessoire pour ranger les bagages dans / sur un véhicule » → roum. *portbagaj* « coffre – espace d’une voiture où l’on range les bagages » ;

3) des mutations (déformations / altérations) sémantiques nuancées : fr. *casserole* > roum. *caserolă* « barquette », fr. *bleu* > roum. *bleu* « bleu clair » ;

4) des affaiblissements / restrictions sémantiques : roum. *acaju*, *frez*, *grena*, *lila*, *mov*, *oranj* désignent seulement des noms de couleurs et non pas des noms d’objets, comme leurs étymons français : *acajou* (lat. *Swietenia* et *Cedrela odorata*), *fraise* (lat. *Fragaria*), *grenat* (lat. *pyrope-almandin*), *lilas* (lat. *Syringa vulgaris*), *mauve* (lat. *Malva sylvestris*), *orange* (lat. *Citrus sinensis*) ;

5) d’importantes pertes de sens, généralement causées par le fait que les notions / les réalités désignées par ces mots étaient déjà caduques en français au moment où les deux langues sont entrées en contact : fr. *charlotte* 1. « entremets composés de fruits ou de crème et de biscuits » (et, par extension : « charlotte de veau / aux légumes / aux champignons »), 2. « ancienne coiffure de femme (populaire au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle) » → roum. actuel – seulement « entremets » (premier sens) ; fr. *décolleté* « qui est échancré et laisse apparaître les épaules, le cou et la naissance de la poitrine » → roum. *decolteu* – même sens + « frivole, léger, futile » ;

6) d’importantes pertes de sens et des extensions sémantiques : fr. *batterie* (< *battre*) « ensemble d’éléments associés et ayant la même fonction » : 1. « batterie d’accumulateurs », 2. « batterie thermique (batterie chaude, batterie froide) », 3. « instrument de percussion, ou groupe constitué de plusieurs musiciens jouant de ces instruments », 4. « œuvre musicale exécutée par les tambours pour accompagner la marche militaire », 5. « ensemble, groupe musical constitué de plusieurs musiciens jouant d’instrument de percussions », 6. « croisement ou choc des jambes pendant le temps de suspension d’un saut (en danse classique) », 7. « élevage en batterie – méthode intensif d’exploitation et d’élevage d’animaux pour la consommation humaine », 8. « groupe de pièces d’artillerie (armement) », 9. « batterie de cuisine – ensemble d’ustensiles de cuisine », 10. « batterie de boîtes aux lettres – ensemble de boîtes aux lettres dans les immeubles » → roum. *baterie* 1. « unité d’artillerie comprenant des canons, des moyens de traction, l’équipement et le personnel afférents », 2. « groupe d’appareils, de dispositifs ou de pièces identiques associés pour un but commun (*batterie d’accumulateurs*) », 3. « ensemble d’instruments de percussion » + 4. « seau à vin / seau à Champagne ».

§ 5. 4. **Changements morphosyntaxiques.** En général, les tentatives d’imposer certaines normes du français dans la morphologie et dans la syntaxe ont été vouées à l’échec (Alistar 1973 : 25).

Paradoxalement, la différenciation de la langue populaire à travers les styles fonctionnels forgés sur le modèle du français a été accompagnée par la redécouverte de certaines structures analytiques, spécifiques au langage populaire et que la langue littéraire avait rejeté en faveur de leurs équivalents synthétiques : 1) le génitif avec la préposition *de* ; 2) le datif avec la préposition *la* ; 3) la ressuscitation de l’infinitif,

amoindri (voire disparu) sous l'influence des langues balkaniques voisines ; 4) la suppression du complément pronom personnel pléonastique ; 5) la suppression de la préposition avant le relatif *care* dans les phrases attributives.

§ 5. 4. 1. **Le nom.** Au regard du genre des noms, on constate que les féminins du français ont été absorbés par la classe des noms neutres en roumain : fr. *élément* > roum. *element*, fr. *incendie* > roum. *incendiu*, fr. *personnage* > roum. *personaj*, fr. *prélude* > roum. *preludiu* (Butiurcă 2005 : 209 ; Butiurcă 2007 : 129).

§ 5. 4. 2. **Le verbe.** La flexion verbale a subi des modifications majeures à cause de la concurrence entre l'étymon latin et celui français : roum. (a) *dirige* / (a) *dirija* (fr. *diriger*), roum. (a) *protege* / (a) *proteja* (fr. *protéger*), (a) *corecta* / (a) *corija* (fr. *corriger*) (*ibidem*).

Entre 1840-1860, quelques verbes néologiques entrés en roumain du français ont été encadrés à la Ière conjugaison, tout comme en français : (a) *contribua* < fr. *contribuer*. roum. (a) *dispoza* < fr. *disposer*. La forme actuelle s'est imposée sous l'influence du modèle latin : roum. (a) *contribui* < lat. *contribuere* ; roum. (a) *distribui* < lat. *distribuere*.

Certains verbes français ont eu des difficultés à s'intégrer à la Ière conjugaison parce que le roumain dispose de deux catégories de paradigmes à cette conjugaison : 1) sans suffixe flexionnel : (a) *aduna* (1. « ramasser » ; 2. « additionner ») – (eu) *adunø* et 2) avec suffixe flexionnel : (a) *lucra* « travailler » – (eu) *lucrez*.

Les verbes de la IIe (*réussir*) et de la IIIe (*appartenir*) conjugaison terminés en *-ir* ont trouvé place en roumain : 1) soit à la IVe conjugaison : (a) *reuși* (« réussir ») – avec le suffixe *-esc*, par analogie avec (eu) *privesc* ((a) *privi* « regarder » < sl. *praviti*), (eu) *folosesc* ((a) *folosi* « utiliser » < *folos* < ngr. *ofelos*), 2) soit à la IIIe conjugaison : (a) *aparține* (« appartenir »).

§ 5. 4. 3. **Changements syntaxiques.** L'un des plus importants progrès de la langue littéraire moderne sous l'influence du français consiste dans l'abandon de la phrase mimant (reproduisant) l'architecture phrastique latine ou orientale, une phrase d'une longueur à ne plus maîtriser et comblée de tournures sophistiquées et d'inversions déroutantes.

Le contraste entre les deux types de syntaxe est bien évident chez nos premiers traducteurs de la littérature française. Rationnels et clairs lorsqu'ils rendaient ces textes en roumain, ils s'égarèrent et sombrèrent dans la confusion la plus totale dès qu'ils essaient de coucher sur le papier leurs propres idées et sentiments (Eliade 1982 : 289). Mais, peu à peu, ils ont renoncé aux longues périodes circulaires avec le verbe en dernière position (comme en latin), sur le modèle des documents anciens, rarement et occasionnellement segmentées par la ponctuation (à une distance de dix à quinze lignes), où il fallait ignorer les trois quarts du texte pour en parvenir aux significations vraiment bien dissimulées (Eliade 1982 : 343-345). À part cela, c'est juste l'exercice de traduire mot à mot des textes français, à l'aube de cette activité (XIX<sup>e</sup> siècle) qui a conduit à la suppression progressive d'un tas d'ornements stylistiques superflus.

Bref, c'est comme ça que la phrase roumaine littéraire moderne est devenue plus courte et plus rythmée, plus harmonieuse et plus nuancée, mieux organisée et mieux munie d'instruments grammaticaux spécialisés pour exprimer la coordination et notamment la subordination (Jordan 1970 : 72 ; Goldiș Poalelungi 1973 : 298-415). Donc plus adéquate à exprimer adroitement, clairement et subtilement les structures logiques de la pensée (Mancaș 1974 : 45).

#### § 6. Les premières grammaires et les premiers dictionnaires en français.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on a fait traduire du français au grec<sup>101</sup> des manuels (d'histoire, de philosophie, de mathématique...) et, un peu plus tard, on a commencé à traduire du français au roumain ou à rédiger des outils originaux d'apprentissage de la langue française (Rosetti – Cazacu – Onu 1971 : 61-77 ; Goldiș Poalelungi 1973 : 18 ; Istoria 2002 : 436-437 ; Butiurcă 2005 : 206 ; Marinescu 2005 : 42 ; Nemeș 2010 : 1 ; Păuș 2010 : 140, 145) ; Mitrofan – Fuior 2012 : 70 ; Lungu Badea 2013 : 89-98) : 1) glossaires / dictionnaires<sup>102</sup> (Jean-Alexandre Vaillant<sup>103</sup>, *Vocabular purtăreț rumânescu-franțozesc și franțozescurumânesc urmat de un mic vocabular de Omonime*<sup>104</sup> ; Petrache Poenaru<sup>105</sup>, Florian Aaron<sup>106</sup> et Georg Hill<sup>107</sup>, *Vocabular franțezo-românesc după cea din urmă ediție a dicționarului de Academia Franțozescă, cu adăogare de multe ziceri, culese din deosebite dicționare*<sup>108</sup> ; Theodor Codrescu<sup>109</sup>, *Dicționarul franceso-românu*<sup>110</sup> ;

<sup>101</sup> Que de nombreux Roumains aisés comprenaient et maîtrisaient mieux que la langue française.

<sup>102</sup> Ouvrage précurseur : C. et Ilie Kogălniceanu (manuscrit attribué à ~), *Dicționar francez-român*, 1797 (les mots / les expressions en roumain sont parfois remplacés par des mots / des expressions en grec) (Seche 1966 : 21).

<sup>103</sup> Jean Alexandre Vaillant (1804-1886), enseignant (tuteur, puis enseignant au Collège « Saint-Sava » de Bucarest), historien et linguiste franco-roumain, nationaliste romantique et partisan la Révolution roumaine de 1848.

<sup>104</sup> București : În Tipografia Friderh Valbaum, 1839.

<sup>105</sup> Petrache Poenaru (1799-1875), auditeur étranger à l'École polytechnique (France), secrétaire particulier du héros révolutionnaire roumain Tudor Vladimirescu, pédagogue et organisateur de l'enseignement roumain (fondateur de l'École centrale de Craiova), ingénieur et inventeur (du stylo à plume), mathématicien, membre de l'Académie Roumaine.

<sup>106</sup> Florian Aaron (1805-1887), historien, écrivain, pédagogue (professeur à l'École centrale de Craiova, à l'école de Golești, au Collège « Saint-Sava » de Bucarest, à l'Université de Bucarest ; professeur de Nicolae Bălcescu, personnalité de la Révolution roumaine de 1848), ardent propagateur des idées de l'École latiniste transylvaine en Valachie.

<sup>107</sup> Professeur au Collège « Saint-Sava » de Bucarest, Georg Hill a fondé avec Florian Aaron le premier quotidien de Valachie (*România* ; 1837-1838).

<sup>108</sup> Tome I-II, București : Tip. Colegiului Sf. Sava, 1840-1841 (le dictionnaire enregistre beaucoup de barbarismes, des mots qui n'existent pas en roumain).

<sup>109</sup> Theodor Codrescu (1819-1894), éditeur, rédacteur, typographe, traducteur, écrivain, pédagogue, partisan de l'Union des Principautés roumaines, membre correspondant de l'Académie Roumaine.

<sup>110</sup> Vol. I-II, Iași : Tipografia Buciumului Românu, 1859 (une version du *Dictionnaire* de P. Poenaru, Fl. Aaron et G. Hill, complété par du latin).

Nifon Bălășescu<sup>111</sup>, *Dictiunariu româno-francesu și Dictionnaire francais-roumain*<sup>112</sup> ; Raoul de Pontbriant<sup>113</sup>, *Dictiunaru româno-francesu*<sup>114</sup> ; Domițian Pisone, *Dictionariu romanescu, latinescu, germanescu și francescu lucrutu după sistemulu Lexiconului de la Buda cu mai multe adaugeri și modifițațiuni*<sup>115</sup> ; Josaphat Snagovano<sup>116</sup>, *Vocabulaire de quelques mots latins expliqués en roumain et en français*<sup>117</sup> ; Ion Costinescu<sup>118</sup>, *Vocabularu româno-francesu. Lu cratu dupe dicționarulu Academiei francese dupe alu lui Napoleone Landais și alte Dicționare latine, italiene, etc.*<sup>119</sup> ; G. M. Antonescu, *Dictionariu Româno Francesu*<sup>120</sup> ; Frédéric Damé<sup>121</sup>, *Nouveau dictionnaire roumain-français*<sup>122</sup>...); 2) *grammaires*<sup>123</sup> et guides d'orthographe (Grigore Pleșoianu, *Limba franțuzească și ortografia ei sau Gramatica franțuzească foarte înlesnitoare*<sup>124</sup> ; Ghermano Vida<sup>125</sup>, *Gramatică practică romano-franțozească*<sup>126</sup> ; Costache Aristia, *Prescurtare de grămatică*

<sup>111</sup> Nifon Bălășescu (de son vrai nom Nicolae Bălășescu, alias Nicolae Bălășcu, 1806-1880), professeur et organisateur de l'enseignement roumain (premier directeur du Séminaire orthodoxe de Bucarest), participant actif et éminent à la Révolution roumaine de 1848 (en Transylvanie).

<sup>112</sup> Tome I-II, Bucarest, 1859 (seulement les lettres *a* et *b* ; avec beaucoup de mots inexistantes en roumain).

<sup>113</sup> Raoul de Pontbriant (1811-1891), romaniste, traducteur et lexicographe franco-roumain.

<sup>114</sup> Bukarest – Paris – Leipzig – Göttingen, 1862... (un dictionnaire roumain-français étymologique – pour les mots roumains).

<sup>115</sup> București : Tipografia Weiss Ioanne, 1865.

<sup>116</sup> Ioasaf Snagoveanu (alias Ion Vărbileanu ; 1797-1872), hiérarque (archimandrite), prêtre à l'Église du Collège « Saint-Sava » (1834-1842), participant à la Révolution de 1848, fondateur de la Chapelle roumaine à Paris.

<sup>117</sup> Paris : Editura Barouse, 1867.

<sup>118</sup> Ion Costinescu (1810-1893), auteur du premier ouvrage cinégetique et du premier dictionnaire explicatif général en roumain.

<sup>119</sup> București : Tipografia Națională Antreprenor C. N. Răsulescu, 1870.

<sup>120</sup> București : Tipografia Uvrierii Asociați din București, 1872.

<sup>121</sup> Frédéric Damé (1849-1907), journaliste, historien, philologue et traducteur français établi en Roumanie. Collaborateur d'Ulysse de Marsillac (1821-1877). En 1873, il fonde le premier journal en langue française à Bucarest (*La Roumanie*). Bon connaisseur de la langue roumaine, il a été professeur de français au Collège « Saint-Sava » et (co-)fondateur de plusieurs publications en roumain et en français (*Națiunea română*, *L'Indépendance Roumaine*, *Cimpoiul*, *l'Étoile roumaine*, *La Roumanie contemporaine*, *La Politique*).

<sup>122</sup> Tome I-IV, București : Imprimerie de l'État, 1893-1895.

<sup>123</sup> Précurseurs : En 1785, l'hospodar Nicolas Caradja (roum. Nicolae Caragea) a écrit en grec une grammaire de la langue française (imprimé en 1806) ; en 1786, Gheorghe Vendoti a écrit une autre grammaire française.

<sup>124</sup> 1830.

<sup>125</sup> Ghermano Vida (cu numele laic Gheorghe Vida ; ?-1853), archimandrite de Transylvanie, adepte des idées de l'École latiniste de Transylvanie, professeur, entre autres, de Vasile Alecsandri et de Mihail Kogălniceanu et de Alexandru Ioan Cuza.

<sup>126</sup> *Gramatica Romano-Galica*. In Buda, Cu tiparul Crăeștii Universități, 1833.

*franțozească*<sup>127</sup> ; Theodor Codrescu, *Noua Gramatică franceză a lui Noel și Chapsal*<sup>128</sup> ; Grigori Mălinescu, *Ortograful Francez. Metodă comparativă*<sup>129</sup> ; A. Wagner, *Gramatica teoretică și practică a Limbei franceze*<sup>130</sup>...); 3) abécédaires (Grigore Pleșoianu<sup>131</sup> et Stanciu Căpățâneanu<sup>132</sup>, *Abețedar franțezo-românesc pentru tineri începători*<sup>133</sup> ; Costache Aristia<sup>134</sup>, *Abecedard franțozesc*<sup>135</sup> ; Grigorie Mihăescu<sup>136</sup>, *Carte metodică pentru a învăța limba franceză*<sup>137</sup> et *Abecedarul franțezo-românescu pentru junimea Română*<sup>138</sup> ; Costache Aristia, *Abecedariu francezo-român*<sup>139</sup> ; Ieronim Al. Abbeatici, *Abecedard francezo-român*<sup>140</sup> ; Vasile Ursescu, *Abecedariu francezo-român*<sup>141</sup> ; J. Maurer, *Carte de citire și de traducere franceză, însoțită de un vocabular care conține toate vorbele întrebunțate într'ensa și precedată de un abecedard frances*<sup>142</sup>...) ; 4) recueils de dialogues (Grigore Pleșoianu, *Dialoguri francezo-române*<sup>143</sup> ; Theodor Codrescu, *Dialoguri franțezo-române pentru învățătura tinerimei*<sup>144</sup> et *Dialoguri Franceso-Românesci pentru Tinerime, Precedate de un Abecedarul, de un Vocabularu, și urmate de Anecdote, de quâteva traducții din literatura Românească și de proverburile*<sup>145</sup> ; Vasile Ursescu, *Dialoguri francezo-române*<sup>146</sup>...) ; 5) cours / méthodes d'apprentissage (K. K.

<sup>127</sup> D'après François Noël et Charles-Pierre Chapsal. București, Tip. Lui Eliad, 1835 (le texte roumain aux caractères cyrilliques).

<sup>128</sup> Iași : Inst. Albinei, 1843 (avec alphabet de transition ; une traduction d'après la *Nouvelle grammaire française sur un plan très méthodique* de Jean-François-Michel Noël).

<sup>129</sup> Iași : Tip. Balassan, 1878.

<sup>130</sup> Fălticeni : Tip. « Junimea », M. Seidman & Co. , 1879.

<sup>131</sup> Grigore Pleșoianu (1808-1857), professeur, traducteur, publiciste. Avec Stanciu Căpățâneanu, il a fondé l'École centrale de Craiova.

<sup>132</sup> Stanciu Căpățâneanu (ca 1800-1848), professeur, promoteur de l'éducation roumaine, traducteur, magistrat. Avec Grigore Pleșoianu, il a fondé l'École centrale de Craiova

<sup>133</sup> Craiova, 1828.

<sup>134</sup> Costache Aristia (alias Constantin Aristia ; 1800-1880), acteur (disciple de François-Joseph Talma), organisateur du mouvement théâtral (co-fondateur du Théâtre national de Bucarest), écrivain et homme politique roumain d'origine grecque, participant à la Révolution Tudor Vladimirescu (1821) et à la Révolution de 1848.

<sup>135</sup> București : Tipografia Colegiului Sf. Sava, 1839.

<sup>136</sup> Grigorie Mihăescu (1812-1860), professeur à l'École centrale de Craiova, et maire de cette ville, participant actif à la Révolution de 1848.

<sup>137</sup> Craiova, 1844.

<sup>138</sup> Craiova : Tipografia lui Iosif și Iancu Moisi, 1851 (avec alphabet de transition).

<sup>139</sup> București : Tipografia I. Eliade, 1848.

<sup>140</sup> București, 1855.

<sup>141</sup> București : Editori D. D. Russu și Petriu la Vulturul Negru, Imprimeria Nifon Mitropolitulu, 1856.

<sup>142</sup> Ploiești, Editura Librarei G. Cârjan, 1886.

<sup>143</sup> Craiova, 1830.

<sup>144</sup> Iași : La Inst. Albinei, 1842. (cu alfabet de tranziție).

<sup>145</sup> Ediția a doua, Iași : Editor G. Caliman (Institutul Albinei Românesci), 1846.

<sup>146</sup> București, În tip. lui Iosef Copainig, 1850.

Aristia, *Elemente de Limba Franceză*<sup>147</sup> ; I. Stahl, *Metodă practică pentru învățarea lesnitoare a Limbei Franceze*<sup>148</sup> ; Honoriu Wartha<sup>149</sup>, *Methoda practică spre a înveța cu înlesnire Limba Franceză*<sup>150</sup> ; Henri Léon Godefroy Lolliot, (1857-1925), *O nouă metodă pentru a învăța limba franceză, Bacalaureat în Litere și Științe*<sup>151</sup> et *Limba franceză fără profesor. Metodă pentru a înveța singur a scrie și a vorbi franțuzește*<sup>152</sup> ; Charles Marmotte, *Scii franțuzesce ? sau Metodulu nou pentru a învăța franțuzesce fără cea mai mică dificultate în șase săptămâni*<sup>153</sup> ; Arséniu Vlaicu, *Curs complet de limba franceză. Metoda I. Fetter*<sup>154</sup>...) ; 6) encyclopédies, recueils d'exercices (Ieronim Al. Abbeatici, *Exerciții genereale elementare francezo-române*<sup>155</sup> ; Gheorghe Asachi<sup>156</sup>, *Encyclopédie primaire à l'usage de la jeunesse moldovalaque qui étudie la langue française. Enciclopedie începătoare pentru tinerimea românească care învață limba franțeză*<sup>157</sup>)...

**§ 7. Les filières de la francisation.** D'une manière tres schématique, on peut constater que la francisation du roumain s'est produite par trois voies principales : 1) par filière hongroise et allemande, en Transylvanie, 2) par filière grecque, en Moldo-Valachie et 3) par filière russe toujours en Moldo-Valachie.

**§ 7. 1. La francisation à travers la filière hongroise et allemande (en Transylvanie).** D'ordre historique et culturel, la (ré)-romanisation transylvaine a suivi une voie complètement différente de celle des Principautés danubiennes. Autonome, mais vassale de l'Empire d'Autriche dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>158</sup>, la Principauté de Transylvanie a parcouru ce processus « du bas vers le haut », c'est à dire depuis la classe rurale moyenne (prêtres, maîtres d'école des villages) envers la haute société. Ce rapprochement de la culture de l'ouest et du centre de l'Europe a été plus long et s'est déroulé « du haut vers le bas » en Moldo-Valachie, depuis l'aristocratie (hospodars, boyards) envers le bas peuple sans y pénétrer profondément.

<sup>147</sup> București : Tipografia Colegiului Sf. Sava, 1843.

<sup>148</sup> (tradusa și prelucrata după D. F. Ahn). București : Tipografia lui Ferdinand Om, 1855.

<sup>149</sup> Honoriu Wartha (1839-1894, librar.

<sup>150</sup> (după Dr. F. Ahn, de). Cursul al doilea. București : Librariu-Editore Honoriu C. Wartha, 1866.

<sup>151</sup> București : Edit. Tip. Curții Regale, F. Göbl Fii, 1886.

<sup>152</sup> București : Tip. N. Georgescu, 1888.

<sup>153</sup> Craiova : Librar Editore și Tipograf Filip Lazar, 1887.

<sup>154</sup> Brașov : Editura Librăriei H. Zeidner, 1899.

<sup>155</sup> București, 1853 (en roumain avec alphabet cyrillique).

<sup>156</sup> Gheorghe Asachi (1788-1869), poète, romancier, dramaturge, journaliste, pédagogue, traducteur, érudit et polyglotte, guide et animateur de la vie artistique et culturelle (organisateur des premières représentations théâtrales en langue roumaine en Moldavie), organisateur des écoles en Moldavie (créateur l'Academie Mihăileană à Jassy).

<sup>157</sup> Iași : Inst. Albinei, 1839.

<sup>158</sup> Après avoir fait partie de Dacia, de l'Empire romain, du Royaume de Hongrie.

C'est dans la langue et la culture latine que les érudits de l'École latiniste de Transylvanie<sup>159</sup> trouvèrent les moyens et les arguments les plus forts dans la frénésie collective de ré-ancrage de l'espace roumain à la famille des peuples latins et à la modernité européenne au moment du réveil du sentiment d'unité et de continuité latine<sup>160</sup> dans cette province du centre-ouest de la Roumanie actuelle<sup>161</sup>. Forcés de réfuter le statut de « tolérés » des Roumains transylvains<sup>162</sup>, les représentants de l'École latiniste ont soutenu par des arguments étymologiques, orthographiques et grammaticaux la thèse de l'origine latine de la langue roumaine. Ce fut donc l'idéologie latiniste, promue dans une première étape par les représentants de ladite École latiniste transylvaine (Gheorghe Șincai<sup>163</sup>, Samuil Micu Klein<sup>164</sup>, Petru Maior<sup>165</sup>, Ion Budai-Deleanu<sup>166</sup>, etc.) qui trônait aux fondements de cette modernisation.

Formés dans des écoles de renom de l'Europe occidentale, où ils ont appris le latin et ont eu accès à des documents relatifs à la romanisation de la Dacie<sup>167</sup>, les savants transylvains se sont rendus compte que le grand nombre de mots d'origine slave, grecque, turque ou hongroise de la langue roumaine ne correspondaient point au caractère latin de cette langue.

Mais, à part la mise en valeur du patrimoine lexical d'origine latine, l'idéologie latiniste a stimulé aussi l'orientation de la culture roumaine vers les langues occidentales romanes (français, italien), considérées de vrais modèles à imiter par toutes les autres langues européennes. Concrètement, la spiritualité française s'y est insinuée par l'entremise (Radu 1982 : 35-62) : 1) de la filière hongroise (surtout dans les écoles dirigées par des clercs piaristes (frères des écoles

---

<sup>159</sup> La filière allemande de provenance catholique de l'Empire austro-hongrois ne peut pas être négligée elle non plus, celle-ci se reflétant, entre autres, dans l'aspect de certains néologismes transylvains. Contrairement aux autres pays européens, la Hongrie (y compris la Transylvanie) a été exceptionnellement conservatrice quant au maintien du latin, ce qui a pu donner aux intellectuels transylvains l'impression que cette langue continuait à remplir le rôle d'une langue universelle (Réau 1938 : 13-14).

<sup>160</sup> Processus qui avait débuté après 1780.

<sup>161</sup> Qui était habitée majoritairement par des Roumains.

<sup>162</sup> Par rapport aux Hongrois et aux Allemands, catholiques, uniates, calvinistes, luthériens.

<sup>163</sup> Gheorghe Șincai (1754-1816), historien, philologue, traducteur et poète roumain des Lumières.

<sup>164</sup> Samuil Micu Klein (de son nom laïc Maniu Micu ; 1745-1806), théologien, historien, philologue, traducteur et philosophe roumain des Lumières.

<sup>165</sup> Petru Maior (ca 1756-1821), théologien, historien, philologue et écrivain roumain des Lumières.

<sup>166</sup> Ion Budai-Deleanu (1760 / 1763-1820), écrivain, philologue, linguiste, historien et juriste roumain des Lumières.

<sup>167</sup> Un territoire (dans l'Antiquité) de la région carpat-danubiano-pontique qui correspondrait approximativement à la Roumanie et à la République de Moldavie de nos jours, ainsi et qu'à des régions adjacentes.

pies) du début du XIX<sup>e</sup> siècle) ; 2) de la filière allemande<sup>168</sup>, comme forme d'expression élitiste en tant que langue officielle qui a remplacé le latin à partir de 1784.

Rappelons que Vienne, la capitale de l'Autriche-Hongrie, était bien francisée dès le XVIII<sup>e</sup><sup>169</sup>. Montesquieu avait constaté en 1728 que « Notre langue est si universelle, qu'elle y [à Vienne] est la seule chez les honnêtes gens, et l'italien y est presque inutile. » (*apud* Brunot 1967 : 776, *apud* Moldovanu-Cenușă : 188).

Toutefois, les effets de la relatinisation du roumain sous l'influence du mouvement latiniste transylvain n'ont pas eu l'ampleur de la francisation des autres Principautés. Le latinisme avait fait preuve « d'une extraordinaire étroitesse d'horizon, de manque de perspective littéraire », parce que, étant seulement historiens et philologues, les latinistes sont restés insensibles face aux événements artistiques et n'ont pas été capables de toucher aux nombreux aspects de la vie quotidienne. Or, l'influence française s'est insinuée conjointement avec l'influence des mœurs françaises, avec le romantisme qui avait le don de séduire les âmes et qui s'est associé avec l'éveil national des Roumains (Densusianu 1977 : 348-349).

**§ 7. 2. La francisation à travers la filière grecque (en Moldo-Valachie).** L'affaiblissement du caractère oriental de la société et de la langue roumaine grâce au contact avec la langue et la littérature françaises a débuté pendant la seconde décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle, conjointement avec l'arrivée des princes phanariotes<sup>170</sup> en

<sup>168</sup> Vienne, la capitale de l'Autriche-Hongrie, était bien francisée dès le XVIII<sup>e</sup>. Montesquieu avait constaté en 1728 que « Notre langue est si universelle, qu'elle y [à Vienne] est la seule chez les honnêtes gens, et l'italien y est presque inutile. » (*apud* Brunot 1967 : 776, *apud* Moldovanu-Cenușă : 188). L'impératrice Marie-Thérèse « La Grande » elle-même se montrait très intéressée de bien maîtriser la langue française et d'adopter les idées progressistes venues de l'ouest de l'Europe, quoi que les autorités autrichienne ne se soit ménagé en rien pour entraver leur propagation dans l'empire (Iorga 1924 : 23).

<sup>169</sup> L'impératrice Marie-Thérèse « La Grande » elle-même se montrait très intéressée de bien maîtriser la langue française et d'adopter les idées progressistes venues de l'ouest de l'Europe, quoi que les autorités autrichienne ne se ménageaient en rien pour entraver leur propagation dans l'empire (Iorga 1924 : 23).

<sup>170</sup> Les *Ghica* : Gheorghe Ier (Ghika ; 1600-1664 ; caïmacan en Moldavie – 1711 et Hospodar de Valachie – 1659-1660 ; Grigore Ier (Ghica ou Ghika II ; 1628-1674 ; hospodar de Valachie – 1660-1664, 1672-1674) ; Grigore II (alias Grigorie Ghica III, Grégoire Ghyka ; 1695-1752 ; hospodar de Moldavie – 1726-1733, 1735-1739, 1739-1741, 1741-1748 et de Valachie – 1733-1735, 1748-1752) ; Scarlat (alias Skarlat Ghyka ; 1715-1766 ; hospodar de Moldavie – 1757-1758 et de Valachie – 1758-1761, 1765-1766) ; Grigore III (alias Grigorie Alexandru Ghica VI, Grégoire Alexandre Ghyka ; 1724-1777 ; hospodar de Moldavie – 1764-1767, 1774-1777 et de Valachie – 1768-1769) ; Mathieu (roum. Matei Ghica ; 1728-1756 ; hospodar de Valachie – 1752-1753 et de Moldavie – 1753-1756) ; Alexandre Ier (alias Alexandru Ghica VII ; hospodar de Valachie – 1766-1768) ; les *Kallimachis* : Alexandre (gr. Alexandros Kallimahis, roum. Alexandru Calimachi ; 1737-1821 ; hospodar de Moldavie – 1795-1799) ; Scarlat (gr. Skarlatos Kallimahis, roum. Scarlat Calimachi ; hospodar de Moldavie – 1806-1819 et titulaire *de jure* du trône de Valachie – 1821) ; les *Mavrocordato* : Nicolas (gr. Nikólaos Mavrocordatos, roum. Nicolae Mavrocordat ; 1680-1730 ; hospodar de Moldavie – 1709-1710, 1711-1715 et de Valachie – 1715-1716, 1719-1730) ; Jean Ier (gr.

Valachie et en Moldavie (Rosetti – Cazacu – Onu 1971 : 61-77), le règne phanariote ayant une contribution décisive à la dé-orientalisation de ces provinces (Călinescu 1982 : 61).

Pour devenir prince régnant (voïvode, hospodar), dans ces pays, vassaux de l'Empire ottoman et touchés par une crise politico-financière chronicisée et causée par une monarchie élective tout à fait désastreuse, il fallait être élu par l'Assemblée des boyards et entériné par le Sultan, suzerain des Principautés. Aussitôt après avoir monnayé cher leur accord, les voïvodes devaient payer gros à la Sublime Porte pour être maintenus au trône. À cela s'ajoutaient les autres contributions, de plus en plus importantes, qu'il fallait verser aux Ottomans en signe de soumission ou d'allégeance, tels le tribut<sup>171</sup> et la dîme<sup>172</sup>. Afin de mieux parvenir au pillage des Principautés, la Sublime Porte y installa des princes phanariotes, des anciens drogman<sup>173</sup>, en leur majorité. Ces drogman étaient dans les pays orientaux des

---

Ioannis Mavrocordatos, rom. Ioan Mavrocordat ; 1684-1719 ; hospodar de Moldavie – 1757-1758 et de Valachie – 1716-1719) ; Constantin (fr. , gr. Constantinos Mavrocordatos ; roum. Constantin Mavrocordat ; 1712-1769 ; hospodar de Valachie – 1735-1741, 1744-1748, 1756-1758, 1761-1763 et de Moldavie – 1733-1735, 1741-1743, 1748-1749, 1769) ; Alexandre Ier – le Bey Fou (gr. Alexandros Mavrokordatos, roum. Alexandru I Deliberiu < tc. Deli-bey « le Bey Fou » ; 1742-1812 ; hospodar de Moldavie – 1782-1785) ; Alexandre II le Fugitif (gr. Alexandros Mavrokordatos to Firaris, roum. Alexandru Mavrocordat Fugitul ; 1754-1819 ; hospodar de Moldavie – 1785-1786) ; les *Mourousi* : Constantin (gr. Konstantinos Mouroussis ; roum. Constantin Moruzzi ; 1730-1787 ; hospodar de Moldavie – 1777-1782) ; Alexandre (gr. Alexandros Mourousis, roum. Alexandru Moruzi / Moruzzi ; 1750-1816 ; hospodar de Moldavie – 1792-1793, 1802-1806, 1806-1807 et de Valachie – 1793-1796, 1799-1801) ; les *Racovitzas* : Michel (roum. Mihai(l) Racoviță ; 1660-1744 ; hospodar de Moldavie – 1703-1705, 1707-1709, 1716-1726 et de Valachie – 1730-1731, 1741-1744) ; Constantin (roum. Racoviță, allem. , pol. Rakowitza ; 1699-1764 ; hospodar de Moldavie – 1749-1753, 1756-1757 et de Valachie – 1753-1756, 1763-1764) ; les *Ypsilantis* : Alexandre (1725-1807 ; hospodar de Valachie – 1774-1782, 1796-1797 et de Moldavie – 1786-1788) ; Constantin (roum. Constantin Ipsilanti ; 1760- 1816 ; hospodar de Moldavie – 1799-1801 et de Valachie (1802-1806). Ainsi que : Nicolas Caradja (roum. Nicolae Caragea ; 1737-1784 ; hospodar de Valachie – 1782-1783) ; Constantin Hangerli (ou Hangherli, fr. Handjery ; ca 1760-1799 ; hospodar de Valachie – 1797-1799) ; Alexandre Soutzo (fr. Soutzos, Soutzou, gr. Alexandros Soutsos, roum. Alexandru Suțu ; 1758-182 ; hospodar de Moldavie – 1801-1802 et de Valachie – 1806, 1818-1821).

<sup>171</sup> *Tribut* (< lat. *tributum* « contribution »). Le tribut pouvait être constitué de biens de valeurs, de production agricole, ou de monnaies.

<sup>172</sup> Ou *dîme* (< lat. *decima pars* « dixième partie »). La dîme est une contribution féodale annuelle et obligatoire qui représentait 10% des principaux produits (biens) extorqués par les membres des classes sociales féodales riches aux ceux qui en dépendaient.

<sup>173</sup> *Drogman* (< arab. *tourdjoumân*) ou *dragoman* (< it. *dragomanno*) « traducteur ». Descendants en partie de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie byzantine, les dragomans siégeaient, après la prise de Constantinople par les Ottomans (1453), dans le Phanar (< gr. *fanari* / *phanarion*, traduit en turc par *fenar* « lanterne », puisque l'un des principaux monuments qui s'y trouvaient à l'époque byzantine était un grand sémaphore qui servait de moyen de communication à grande distance), un quartier historique de la vieille ville d'Istanbul. C'est donc du nom de ce quartier que dérive leur appellation.

interprètes au service des Européens chargés des relations avec le Moyen-Orient et fonctionnaires au service de l'administration ottomane. La caste élitiste et assez restreinte des drogmans assumait donc la tâche d'interprètes, mais parfois également celle de chargés de mission, de négociateurs et d'intermédiaires.

C'est à cause du Coran qui interdirait aux musulmans, dit-on, que les gérants des Principautés pour le compte de la Sublime Porte sur le plan politique, administratif et financier furent choisis parmi les Phanariotes. Argument insoutenable toutefois, car aucune sourate ne formule une pareille interdiction. Il s'agirait plutôt d'une longue tradition<sup>174</sup> combinée à une commodité typiquement « orientale » dans le sens que les Turcs riches préféraient faire payer des professionnels de la traduction plutôt que d'accomplir eux-mêmes ces tâches. Certes, les drogmans étaient, par la force des choses, des petits despotes dans un monde assez barbare et très traditionaliste. Mais, paradoxalement, même si le régime phanariote a été une période ténébreuse pour la population autochtone à cause de la fiscalité excessive pratiquée au profit des Turcs, cette étape marqua le début de l'eupéanisation des classes supérieures roumaines. Quoique ce procès ait été initialement assez superficiel. Malgré le caractère discontinu du régime<sup>175</sup>, les Phanariotes sont devenus les intermédiaires de la culture moderne, plus exactement de la culture des Lumières françaises. Afin de faire lever la culture de la Grèce au niveau de celle ouest-européenne et... au préjudice des Turcs, ils se donnèrent pour but exclusif de s'approcher de l'Occident. Et agissant toujours au nom du patriotisme grec, ils ne se ménagèrent en rien pour saboter ceux aux services desquels ils se sont mis pourtant. Polyglottes innés, par vocation et aussi par profession<sup>176</sup>, les princes régnants phanariotes ont eu un rôle essentiel dans la pénétration des idées illuministes dans le domaine politique, économique, social et culturel. Possédant le sentiment de la culture et un vif intérêt pour ce qui se passait en Europe, les Phanariotes dont les aptitudes intellectuelles et le niveau culturel étaient beaucoup supérieurs à ceux des Moldo-Valaques, se sont entourés d'érudits, ont fondé des écoles, ont stimulé les traductions et les publications. Imbus de culture française et grands admirateurs de celle-ci, plusieurs hospodars ont eu des contributions significatives quant à l'intérêt porté à la civilisation occidentale et à la francisation de la langue roumaine. Les personnalités les plus emblématiques restent : Nicolas Mavrocordato<sup>177</sup>, Constantin Mavrocordato<sup>178</sup>, Alexandre Ypsilantis<sup>179</sup>,

<sup>174</sup> Le prophète Mahomet lui-même était analphabète et ce sont des scribes qui avaient fixé par écrit quelques-unes de ses révélations.

<sup>175</sup> Les Phanariotes étaient élus pour des mandats de trois ans, mandats renouvelables et interchangeables entre la Valachie et la Moldavie.

<sup>176</sup> À part le grec, leur langue maternelle, ils parlaient couramment le turc, ainsi que d'autres langues modernes, telles l'italien et le français.

<sup>177</sup> Lettré distingué (auteur d'un traité de morale générale et d'une tentative romanesque en grec ancien), Nicolas Mavrocordato, qui parlait couramment grec, turc, roumain, français, allemand, russe et latin, a fondé à Bucarest des écoles, une bibliothèque et une imprimerie.

Nicolas Caradja<sup>180</sup>. Souhaité par certains boyards grecs et roumains de Moldo-Valachie, ignoré, redouté<sup>181</sup> ou même nié par d'autres, l'exemple des hospodars phanariotes a été suivi de près à l'instant même par des représentants du cercle restreint de la haute classe gréco-roumaine qui n'avaient d'ailleurs aucun contact avec les larges masses populaires (Galdi 1939 : 39, Niculescu 1978 : 73-74 ; Niculescu 2001).

Rien de plus naturel, dans ces circonstances, qu'un bon nombre de néologismes d'origine romane soit entré en roumain par filière grecque, comme c'est le cas, par exemple, des dérivés à l'aide du suffixe : *-(ar)isi* : *adresarisi* (< fr. *adresser*), *ocuparisi* (< fr. *occuper*), *publicarisi* (< fr. *publier*). La conjugaison de ces verbes suivait toutefois le paradigme roumain des verbes en *-i* : *mă amuzarisesc* « je m'amuse », *te amuzarisești* « tu t'amuses », etc. )<sup>182</sup> (Goldiș Poalelungi 1973 : 78-79 ; Ursu 1965 : 371-379 ; Eliade 1982 : 296 ; Mitrofan – Fuior 2012 : 71-72).

Bons connaisseurs des langues classiques et des langues néolatines, les humanistes roumains du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient d'ailleurs déjà enrichi le vocabulaire avec des néologismes romanes, parfois par une filière grecque, polonaise ou russe : *articule* « article », *avocat* « avocat », *calendar* « calendrier », *cristal* « cristal », *diamant* « diamant », *experienția* « expérience », *fantezie* « fantaisie », *metafizică* « métaphysique », *orație* « oration », *providenția* « providence », *parolă* « mot, parole (secret, parole d'honneur) » (chez Ion Neculce<sup>183</sup>) *decadă* « décade », *meleon* « million », *providenție* « providence » (chez

---

C'est à partir de ses règnes que les deux Principautés furent quasi-exclusivement gouvernées par des Phanariotes pendant un siècle.

<sup>178</sup> Très cultivé et imprégné de l'esprit des Lumières, Constantin Mavrocordato, qui parlait couramment roumain, turc, grec, persan, italien, français, s'est entouré d'un personnel occidental de formation jésuite et humaniste, a financé des universités, des écoles, des hôpitaux et a constitué une bibliothèque à réputation européenne (noyau de l'actuelle Bibliothèque Académique).

<sup>179</sup> Alexandre Ypsilantis a imposé une taxe aux monastères pour soutenir les écoles et a réorganisé l'enseignement de la Valachie, selon le modèle français (c'est à ce moment-là que l'étude obligatoire de la langue française y fut introduit).

<sup>180</sup> Épris de culture occidentale, Nicolas Caradja avait été proposé par ses amis français au titre de membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris.

<sup>181</sup> Attachés aux valeurs traditionnelles ou simplement très intéressés à ne pas manquer les privilèges gréco-turcs, les conservateurs, nommés *tombatera* par les jeunes progressistes (< ngr. *ton patéra* « imitant (papa) ») 1. « revêtement de tête ou vêtements de mode orientale », 2 (fig.) « personne avec des idées dépassées, rétrograde », allusion à la façon démodée dont ils s'habillaient), rejetaient constamment et violemment cette influence.

<sup>182</sup> Un phénomène semblable s'est produit en Transylvanie où on a utilisé le suffixe *-ălui* pour les verbes empruntés au français ou au latin : *formălui* (< fr. *former*), *recomandălui* (< fr. *recommander*), *aplicălui* (< fr. *appliquer*).

<sup>183</sup> Ion Neculce (1672- ca 1745), grand boyard moldave et chroniqueur pendant le règne de Démètre Cantemir.

Constantin Cantacuzène<sup>184</sup>), *canțilar* « chancelier », *comendant* « commandant », *diplomă* « diplôme », *fundament* « fondement », *poetic* « poétique », *prințipal* « principal » (chez Démètre Cantemir<sup>185</sup>).

**§ 7. 3. La filière russe (en Moldo-Valachie).** En Moldavie et en Valachie, l'influence française a fait du chemin grâce aussi à la présence des Russes dans ces deux pays et cela à deux reprises : pendant la Septième guerre russo-turque (1787-1792)<sup>186</sup>, les Principautés se trouvant alors effectivement sous l'occupation des troupes russes (1769-1774), et à nouveau pendant la Huitième guerre russo-turque (1806-1812)<sup>187</sup>. C'est dans ces circonstances que les boyards roumains sont entrés en contact avec les officiers russes, dont plusieurs d'origine française, allemande ou grecque, qui avaient tous une éducation cosmopolite. En outre, comme ces officiers étaient de différentes origines et nationalités, la connaissance du français était devenue impérieuse à la communication au sein de l'armée même.

Il faut rappeler que les Russes étaient considérablement francophiles et francophones et cela datait depuis longtemps. Le milieu aristocratique russe avait subi une forte influence française et la langue française s'y est amplement diffusée vers la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, depuis l'époque de Pierre le Grand<sup>188</sup>, cette influence s'étant renforcée pendant les règnes d'Élisabeth Ière<sup>189</sup> et de Catherine II<sup>190</sup> (Eliade

<sup>184</sup> Constantin Cantacuzène – l'Écuyer (roum. Constantin Cantacuzène stolnicul ; 1639-1716), boyard valaque qui a fait ses études à l'Université de Padoue, avec des intérêts pour l'histoire et la géographie.

<sup>185</sup> Démètre Cantemir (roum. Dimitrie Cantemir ; 1673-1723), encyclopédiste, compositeur, écrivain et souverain moldave (1693, 1710-1711).

<sup>186</sup> Cette guerre, qui opposa l'Empire russe et l'Autriche à l'Empire ottoman (inquiet de l'expansion russe vers le Sud), prit fin par le Traité de Jassy (1792).

<sup>187</sup> Cette guerre, qui opposa l'Empire russe à l'Empire ottoman, prit fin par le Traité de Bucarest (1812), suite auquel la Moldavie historique fut coupée en deux (la moitié orientale entra dans la sphère d'influence russe, alors que celle occidentale resta sous influence turque).

<sup>188</sup> Quoique le tsar Boris Godounov (ca 1551-1605) ait créé des écoles avec des professeurs français, c'est à partir du règne de Pierre Le Grand (1682-1725) qu'on peut parler d'une influence française profonde et cohérente en Russie. Pour former ses futurs officiers de marine, le tsar les envoyait étudier en France, à l'École des Gardes-Marine (ancêtre de l'École Navale), à Brest ou à Toulon. En 1720, des ingénieurs, des architectes et des artisans formés en France arrivaient à Saint-Pétersbourg.

<sup>189</sup> Élisabeth Ière (née Élisabeth Petrovna, dite Élisabeth la Clémentine ; 1709-1762), fille de Pierre Le Grand, a reçu dans sa jeunesse une éducation à la française et a été complètement envoutée par la culture française. C'est le grand début de la francophilie et de l'usage de la langue française dans la noblesse, qui va durer jusqu'en 1917. À sa Cour, comme plus tard à celle de Catherine II, on parlait français. Élisabeth fit venir des savants français à l'Académie des Sciences et des artistes français à l'Académie des Beaux-Arts pour y enseigner mais aussi une troupe de la Comédie Française. C'est un architecte français, premier architecte de l'Académie des Beaux-Arts de Russie, qui apporta son style à l'édification des palais, des églises et des intérieurs impériaux.

<sup>190</sup> Bien que prussienne, l'Impératrice Catherine II (née Sophie Frédérique Augusta d'Anhalt-Zerbst, dite Catherine la Grande ; 1762-1796) a été conquise par la France et les Français.

1982 : 145-147). À cette époque-là, quand les mœurs et les idées progressistes françaises ont affecté les hautes couches de la société russe, on y pratiquait une sorte de bilinguisme coordonné, avec parfois la prédominance du français. La grande majorité des fils de nobles ont eu des précepteurs qui les ont enseignés la langue française et les ont familiarisés avec la civilisation française. Le long du temps, le français est devenu la langue des salons en Russie, étant parlée aussi par les femmes, de plus en plus émancipées.

En un mot, les officiers russes ont vite séduit l'aristocratie moldo-valaque aussi par la qualité de leurs manières, nommée à cette époque-là « politesse française ».

Le résultat de cette occidentalisation, parfois de surface, a été une ruée vers le luxe et le moderne (en provenance de France) dans tous les domaines : nourriture, habitation, vêtements, meubles, divertissement. Graduellement, en Moldo-Valachie, les maisons et les meubles orientaux ont été remplacés avec ceux apportés de l'Europe. L'urbanisme de Bucarest a copié de façon frappante le modèle de la ville de Paris tel qu'il a été tracé par le baron Hausmann. Les boyards roumains ont fait systématiquement appel aux architectes français, leur commandant des bâtiments similaires à ceux qu'ils avaient admirés lors de leurs voyages en Europe (hôtels particuliers, maisons de rapport, établissements financiers, villas, châteaux...). Cette présence française s'est concrétisée par la nomination de Michel de Sanejouand<sup>191</sup> comme architecte en chef de Bucarest (1835), celui-ci se donnant pour but de faire cesser le développement chaotique de la métropole par la mise en œuvre d'un plan d'urbanisme. Plusieurs maîtres français débarquèrent ensuite à Bucarest, devenue capitale des Principautés roumaines en 1859. Parmi eux (Evmoon 2013 ; Marinache 2015) : Paul Gottereau<sup>192</sup>, Joseph Cassien-Bernard<sup>193</sup>, Albert Galleron<sup>194</sup>, Louis

---

Elle correspondait avec Voltaire, qui l'appelait « La Sémiramis du Nord ». On dit même que Diderot, qui a été reçu à la Cour, se permettait de caresser les genoux de la Tsarine ! (Simachko 1992).

<sup>191</sup> Michel de Sanejouand (?-1835), membre de l'École des Beaux-Arts de Paris, professeur d'architecture à Bucarest.

<sup>192</sup> Paul Gottereau (1843-1924), architecte de la Maison Royale, a signé plusieurs édifices imposants de la ville : la *Caisse d'épargne* – une copie du *Petit Palais* de Paris, le *Palais de la Fondation Universitaire Carol Ier* (actuellement *Bibliothèque Centrale Universitaire*), l'ancien *Palais Royal*, ainsi qu'une aile du *Palais de Cotroceni* (devenu la résidence principale du prince Ferdinand).

<sup>193</sup> Joseph Cassien-Bernard (alias Joseph Marie Cassien Bernard, Marie-Joseph-Cassien Bernard, dit Cassien-Bernard ; 1848-1926), élève de Charles Garnier, membre de la Société des artistes français, co-concepteur (avec Gaston Cousin) du *Pont Alexandre III* de Paris, co-auteur (avec Albert Galleron) de la *Banque Nationale de Roumanie* (avec Albert Galleron).

<sup>194</sup> Albert Galleron (alias Paul Louis Albert Galerón ; 1846 / 1847-1930), auteur de l'*Athénée Roumain* (siège de l'Orchestre philharmonique nationale) et de l'ancien siège de la *Banque Nationale de Roumanie*.

Blanc<sup>195</sup>... Puisque l'école française d'architecture a posé son empreinte sur Bucarest, on surnomma la ville le « Petit Paris des Balkans ».

Des domestiques français sont apparus dans les foyers des riches. Le français et le piano sont devenus indispensables pour l'éducation d'une fille de bonne condition sociale. Les manières élégantes, ainsi que la musique classique et les danses européens en vogue (la valse, le quadrille, la polka), les jeux de chance – autant d'éléments civilisationnels et culturels de souche française mais empruntés par filière russe – avaient envahi les salons et définissaient désormais le profil de tout membre de l'aristocratie roumaine ou de la bourgeoisie en ascension (Eliade 1982 : 156-159). Cette caractéristique cosmopolite et philo-française s'est intensifiée au début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans un livre écrit lors de son séjour diplomatique en Roumanie (en 1920), Paul Morand a évoqué d'une manière très éloquente, l'atmosphère sociale et politique de Bucarest du début de siècle : dans les familles aristocratiques, toute personne ayant reçu une formation quelconque pouvait facilement converser en français, l'histoire et la littérature de la France étaient bien connues dans ce milieu où on lisait constamment des journaux français et les dernières parutions littéraires françaises pouvaient être achetées mêmes dans les librairies des villes de province<sup>196</sup>.

L'influence russe a rendu encore plus intense l'influence des Phanariotes, qui a continué à être très active. Si l'aristocratie moldo-valaque avait appris la langue française des Phanariotes, ce sont les Russes qui leur avaient appris à bien maîtriser cette langue, au détriment du russe (Eliade 1982 : 157). Car les Russes utilisaient un français plus raffiné, plus élégant, voire plus affecté<sup>197</sup>, ressemblant moins au parler quotidien et du coup plus proche du français des lettres de Voltaire<sup>198</sup>. De toute façon, les Roumains estimaient que les Russes parlaient français mieux que les peu de Français, précepteurs ou secrétaires, qu'ils avaient connus personnellement et, bien sûr, mieux que les Phanariotes et que les boyards. C'est ainsi que les officiers russes ont vite séduit l'aristocratie moldo-valaque par la qualité de leurs manières, nommées à cette époque-là « politesse française » et c'est ainsi que l'idéal des aristocrates autochtones était devenu de parler français « comme... un général russe » (Eliade 1982 : 156). La suprématie de la langue française fut accentuée dès le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle par le biais des diplomates et officiers russes présents dans les Principautés roumaines, hommes de culture et très francisés. Et, paradoxalement, ce sont donc les Russes donc qui ont introduit dans les Principautés danubiennes le raffinement du savoir-vivre... occidental !

<sup>195</sup> Louis Pierre Blanc (1860-1903), architecte franco-suisse. On lui doit le *Palais du Ministère de l'agriculture* et celui de la *Faculté de médecine*, ainsi que le bâtiment central de l'*Université « Alexandru Ioan Cuza »* (Jassy).

<sup>196</sup> Paul Morand (1888-1976), écrivain, diplomate et académicien français, ministre de la légation française en Roumanie (1943-1944), époux de la princesse Soutzo (née Hélène Chrissoveloni ; 1879-1975).

<sup>197</sup> Mais cette affectation était perçue comme particulièrement ensorcelante.

<sup>198</sup> Sinon, ils exagéraient un peu, en le prononçant avec affectation et de façon charmante.

Ce sont éminemment les terminologies militaire, politique et administratives qui se sont enrichies avec des termes français par l'intermédiaire de la langue russe : *adjutant* / *aghiotant* (arch.) (< rus. *адъютант* < fr. (officier) *adjoint*), *artilerie* (< rus. *артиллерия* < fr. *artillerie*), *avangardă* (< rus. *авангардный* < fr. *avant-garde*), *cabinet* (< rus. *кабинет* < fr. *cabinet*), *cancelarie* « bureau / section d'un établissement administratif (public) » (< rus. *канцелярия* < fr. *chancellerie*), *cavalerie* (< rus. *кавалерия* < fr. *cavalerie*)<sup>199</sup>, *comerț* (< rus. *коммерция* < fr. *commerce*), *consul* (< rus. *консул* < fr. *consul*)<sup>200</sup>, *departament* (< rus. *департамент* < fr. *département*), *economie* (< rus. *экономика* < fr. *économie*), *gardă* (< rus. *гардия* < fr. *garde*), *general* / *gheneral* (arch.) (< rus. *генерал* < fr. *général*), *industrie* (< rus. *индустрия* < fr. *industrie*), *infanterie* (< rus. *инфантерия* < fr. *infanterie*), *invalid* (< rus. *инвалид* < fr. *invalide*), *parlament* (< rus. *парламент* < fr. *parlement*), *proprietar* (< rus. *проприетар* / *онриетер* < fr. *propriétaire*), *rezidență* (< rus. *резиденция* < fr. *résidence*)<sup>201</sup>, *tratată* / *tractat* (arch.) (< rus. *трактат* < fr. *traité*), *voluntar* / *volintir* (arch.), *volontir* (arch.) (< rus. *волунтер* / *волонтер* < fr. *volontaire*)... L'influence russe s'est fait sentir également dans la façon d'accentuer les toponymes néologiques – noms de pays terminés en *-ia*, où, excepté *România* et *Rusia* (accentuation à la française), l'accent tombe sur l'antépénultième syllabe, comme en russe : *Ânglia*, *Bélgia*, *Itália*, *Norvégia*, *Suédia*. Un bon nombre de ces néologismes son facilement reconnaissables à cause des terminaisons spécifiques *-ie* (*artilerie*, *cavalerie*, *comisie*) ou *-ție* (*administrație*, *asociație*, *autorizație*, *comisie*, *constituție*, *nație*), par rapport à leurs équivalents plus anciens terminés en *-(ț)iune* et qui descendent directement du français : *administrațiune*, *asociațiune*, *autorizațiune*, *comisiune*, *constituțiune*, *națiune* (Jordan 1956 : 314, Berejan 1964 : 3)<sup>202</sup>.

**§ 8. La francisation et le rôle des précepteurs, des secrétaires et des consuls français.** Les Phanariotes n'ont pas été les seuls intermédiaires de l'influence française de cette époque-là. À ceux-ci s'ajoutaient des Français natifs<sup>203</sup> employés pour accomplir les tâches de gouvernantes et de tuteurs pour les enfants princiers ou bien de confidents ou encore de secrétaires particuliers<sup>204</sup> de leurs nobles parents<sup>205</sup> (les deux dernières fonctions étant exercées parfois

<sup>199</sup> Autres étymologies possibles : it. *cavalleria*, germ. *Kavallerie*.

<sup>200</sup> Le mot est entré en roumain avec les premiers consulats (russe: 1782; autrichien : 1783; français : 1798; anglais : 1802; prussien : 1818; *apud* DER 1958-1966.

<sup>201</sup> Autres étymologies possibles : it. *residenza*, germ. *Residenz*.

<sup>202</sup> Opinion contestée par : Todoran 1959 : 212, Oprea – Nagy 2002 : 186-187.

<sup>203</sup> Si les propagateurs de la civilisation sociale n'étaient pas tous d'extraction française (il y en avait aussi des Italiens, des Ragusains, des...), « le maître de langue française était le seul précepteur que l'Orient chrétien voulût engager et entretenir » (Iorga 1918 : 57-58).

<sup>204</sup> Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, ces secrétaires cédèrent la place aux élèves grecs de France, chez lesquels les Phanariotes appréciaient autant les compétences politiques que la discrétion.

<sup>205</sup> Les princes étant obligés de renseigner la Porte sur ce qui se passait en Occident (Iorga 1918 : 58).

simultanément), tout comme des fonctionnaires étrangers en mission auprès de la Cour ou des voyageurs étrangers errants dans les Principautés (Iorga 1918 : 54, 55 ; Dumas 2012 : 4 ; Epure 2015 : 411)<sup>206</sup>.

Ce « secrétariat » était au fond une forme de surveillance déguisée qui exprimait la méfiance des autorités françaises à l'adresse des Phanariotes. Les secrétaires français faisaient aussi office de consuls officieux, étant chargés de rédiger la correspondance des princes régnants phanariotes avec les agents secrets et les grandes puissances. Ils étaient recommandés, nommés et payés par l'ambassadeur français à Constantinople, avec lequel ils portaient une correspondance chiffrée. Ce qui ne les a aucunement empêchés de jouer un double rôle, ces enseignants et / ou précepteurs français<sup>207</sup> présents à la Cour des princes phanariotes après 1774 étant considérés aussi « les yeux et les oreilles du sultan vers l'Europe » (*apud* Epure 2015 : 412).

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la France a attribué un rôle important aux Principautés dans le maintien de l'équilibre européen, voyant dans ces pays un obstacle à l'expansion russe et en même temps, les autorités françaises ont identifié dans les Principautés un point d'observation stratégique des régions (l'empire tzariste et celui habsbourgeois) où l'accès des agents français n'était pas possible, ainsi qu'un champ d'entraînement pour des diversions antirusse et anti-habsbourgeois. Seulement les mêmes Français n'hésitaient pas non plus à mettre en doute la fidélité des hospodars phanariotes. C'est ainsi que des agents<sup>208</sup> de l'ambassadeur français à Constantinople ont été envoyés dans les Principautés pour se mettre au service des hospodars.

Après que la Russie eut obtenu la permission de la Sublime Porte d'accepter des consuls et vice-consuls dans les Principautés danubiennes<sup>209</sup>, un consulat général de France a été fondé à Bucarest<sup>210</sup> et un vice-consulat à Jassy (Oțetea 1932 : 330-349 ; Eliade 1982 : 130-131 ; Lascu-Pop 1994 : 90 ; Lupu 1999 : 15 ; Istoria 2002 : 436). « Simples fonctionnaires, sans connaissances spéciales et d'une intelligence médiocre, ils [les consuls] se bornaient à défendre contre une administration souvent abusive leurs 'Juifs français', nés en Galicie ou dans le Levant, et à faire dans leurs rapports le journal des événements, grands ou petits, qui se passaient sous leurs yeux. » (Iorga 1918 : 114).

<sup>206</sup> Tels : Jean Mille (ou Millo), attaché auprès de Grigore Ghyka (1747), François Linchou, commerçant et homme de confiance de Constantin Racovitza (1741-1760), Jean Louis Carra, attaché auprès de Grigore III Ghica... Pour un répertoire plus ample des secrétaires personnels des princes phanariotes, voir Epure 2015 : 413 sqq.

<sup>207</sup> Ces précepteurs n'avaient pas toujours un niveau intellectuel trop élevé et ils n'étaient même pas très honnêtes (Epure 2015 : 413).

<sup>208</sup> Le citoyen Fleury – consul à Bucarest, et le citoyen Parent – consul à Jassy.

<sup>209</sup> Suite au Traité de paix de Koutchouk-Kaïnardji (1774) qui mit fin à la guerre russo-turque de 1768-1774) (Epure 2015 : 411).

<sup>210</sup> En 1798, après dix ans de négociations, autrement dit après la Révolution française, car la royauté avait constamment refusé de nommer des agents dans les Principautés.

§ 9. La francisation et le « bonjourisme ». Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la France a eu donc un grand mot à dire au sujet de tous les moments cruciaux de l'histoire de la Roumanie moderne.

L'occidentalisation de la société roumaine doit beaucoup à l'adoption du modèle culturel français suite aux contacts de plus en plus intenses établis entre la Moldo-Valachie et Le Consulat français<sup>211</sup> ou Le Premier Empire<sup>212</sup>, tendance qui a été renforcée également par l'adoption partielle du même modèle culturel par les Russes (Giurescu 1966 : 126). Ainsi, une sympathie réciproque commença à se développer entre les Principautés et la France, notamment lors de la Monarchie de Juillet<sup>213</sup>, sympathie qui s'est concrétisée, entre autres, par le départ de jeunes boyards pour faire des études dans divers établissements scolaires parisiens (après 1820) et la mise en place d'un pensionnat français destiné à accueillir les enfants des élites de l'époque (par Jean Alexandre Vaillant, en 1830)<sup>214</sup>.

Plus tard, la Révolution roumaine de 1848 a repris la devise de la Révolution de Deuxième République : « Liberté, Égalité, Fraternité ». La France a regardé avec intérêt et sympathie le mouvement révolutionnaire, pendant qu'on y est. Le gouvernement intérimaire, composé en grande partie d'anciens disciples de Jules Michelet<sup>215</sup> et d'Edgar Quinet<sup>216</sup> et d'admirateurs de Lamartine<sup>217</sup>, a été soutenu par la France, intéressée de limiter l'expansion russe. Face à la volonté d'accroître l'influence française en Valachie et vu le déficit de moyens financiers pour rémunérer les enseignants étrangers, la meilleure solution pour les jeunes des familles riches était d'aller faire des études en France (Epure 2016 : 280).

<sup>211</sup> *Le Consulat* (1799-1804), un régime politique (autoritaire) français dirigé en principe par trois consuls et en réalité par le seul Premier consul : Napoléon Bonaparte.

<sup>212</sup> *Le Premier Empire*, régime impérial de la France (1804-1814, 1815), qui a fait suite au Consulat et a été entrecoupé par la Première Restauration.

<sup>213</sup> *La monarchie de Juillet*, dite « libérale », désigne le régime politique du royaume de France (1830-1848) qui a succédé à la Restauration (dite monarchie « conservatrice » ; 1814-1830) et qui a marqué la fin de la royauté en France (sous Louis-Philippe Ier).

<sup>214</sup> Transféré depuis 1832 dans les locaux du Collège « Saint-Sava ».

<sup>215</sup> Jules Michelet (1798-1874), historien et écrivain romantique républicain et anticlérical français, philo-roumain par ses écrits (*Principautés Danubiennes*, *Madame Rosetti*, 1848) et par le soutien moral accordé à quelques porte-drapeaux de la Révolution de 1848 dans les Principautés roumaines qu'il a eu parmi ses étudiants au Collège de France.

<sup>216</sup> Jean Louis Edgar Quinet (1803-1875), historien, poète, philosophe et homme politique républicain et anticlérical français, philo-roumain par ses écrits (*Les Roumains*, *Les Principautés danubiennes*) et par le soutien moral accordé à quelques protagonistes de la Révolution de 1848 dans les Principautés roumaines qu'il a eu parmi ses étudiants au Collège de France. Quinet avait même des relations de famille avec l'intelligentsia roumaine ; il s'est marié en secondes noces avec Hermione Ghikère Asaky (1821-1900), fille du poète moldave Georges Assaki (1788-1869), ancienne auditrice au Collège de France et divorcée du prince Mourouzzi, petit-fils d'un prince régnant de Valachie et de Moldavie du même nom, Alexandre Mourouzzi.

<sup>217</sup> Président d'honneur de l'Association des étudiants roumains de France.

Dans ce contexte, les contacts directs avec le système de l'enseignement du français se sont intensifiés. Malgré les restrictions évoquées déjà plus haut, certains jeunes roumains ont eu la possibilité de voyager et d'étudier en Europe. Accompagnés par leurs anciens précepteurs français, les jeunes hommes, étaient envoyés dans les grandes capitales d'Europe, surtout à Paris (Eliade 1982 : 305). Cela était devenu quasiment une mode. Les jeunes intellectuels roumains<sup>218</sup> percevaient dans l'appropriation de la culture française et dans l'acquisition du français le meilleur moyen de mettre fin à l'isolement culturel, intellectuel et économique des Pays Roumains où l'avait plongé l'occupation ottomane face à l'Occident (Păuș 2010 : 134). C'est par cette voie que de plus en plus de jeunes Roumains de la classe supérieure ont eu l'occasion de se (faire) changer les mœurs dans le sens de la modernisation, ainsi que la possibilité d'assimiler de manière directe les idées et l'esprit spécifique (voire critique) de la société française (Vesa 1975 : 150 ; Gorun 2006 : 1 ; Dumas 2012 : 5).

En outre, en 1818, le Conseil Central des Écoles de Valachie<sup>219</sup>, avait pris elle aussi l'initiative d'envoyer un nombre de jeunes gens choisis parmi les meilleurs élèves des écoles du pays mais de condition matérielle modeste pour achever leurs études à Paris ou à Rome, de les envoyer, comme l'on disait couramment à l'époque, « à l'intérieur » (ce qui voulait signifier le fait que les Moldo-Valaques se considéraient eux-mêmes « à l'extérieur » du monde civilisé de l'Europe) (Eliade 1982 : 305).

Néanmoins, le nombre de ces étudiants roumains est resté assez faible au début en raison de l'hostilité manifeste des générations plus âgées et conservatrices, ainsi que des autorités politiques qui craignaient une imminente « contamination » avec les idées progressistes (révolutionnaires, libérales...) de l'époque<sup>220</sup>. Tous ces opposants avaient peur qu'une fois de retour ces jeunes européens allaient répandre chez eux « la désobéissance et la non-croyance » (Vesa 1975 : 150), puisque les idées derrière les nouveaux qu'ils proposaient bousculaient le conglomerat des préjugés et la routine mentale placée sous l'autorité de la tradition. Et il se passa ce qu'il fallait se passer, en dépit de la résistance extrêmement coriace qu'ils devaient surmonter. Rien de plus naturel dans tout cela, attendu qu'au moment où les peuples entrent en contact et commencent à se civiliser ils s'imitent l'un l'autre de plus en plus vite et de plus en plus facilement, de sorte que le processus devient presque automatique et inconscient (Tarde 2001 : 142-143). De retour dans leur pays d'origine, les jeunes « bonjouristes » (voir *infra*) devenaient donc les diffuseurs les plus actifs et les plus efficaces des idées novatrices véhiculées par la

<sup>218</sup> Désignés par la presse française « les Français de l'Orient » (*apud* Vasile 2004 : 231).

<sup>219</sup> Roum. *Eforia școalelor*, l'institution centrale qui contrôlait et dirigeait l'enseignement en Valachie.

<sup>220</sup> Mais, peu à peu, ce phénomène de l'envoi des jeunes gens pour s'instruire à l'étranger a pris ampleur, ce qui fait qu'en 1920 on retrouve rien qu'à Paris, par exemple, plus de 3 000 étudiants roumains (Ralea 1997 : 1).

civilisation française et les plus fervents promoteurs de la culture de ce pays<sup>221</sup>. Une fois rentrés chez eux, il était de coutume qu'ils occupent des positions de premier plan dans la vie politique et culturelle<sup>222</sup> justement grâce au prestige que leur conféraient leurs études à l'étranger. Ceux-ci faisaient donc usage de toute l'influence dont ils disposaient pour déterminer la réalisation des réformes qu'ils considéraient comme nécessaires pour encourager le progrès des Principautés et, après l'Union de 1859, du jeune État roumain.

Rentrés dans les Principautés non seulement imprégnés d'idées progressistes, mais aussi avec l'habitude de parler français entre eux ou de parsemer de mots et expressions françaises leurs conversations courantes, beaucoup de jeunes gens instruits en France à partir de 1830-1840 avaient un air assez curieux. Ce *bilinguisme culturel* ou *diglotisme* (Edouard Pichon, *apud* Goldiș-Poalelungi : 39) tournera vite au *bilinguisme avancé* : une langue très bizarre, une sorte de *mixtum compositum*, moitié français et moitié roumain. Suite à l'emploi excessif et maladroit des structures néologiques françaises, la langue roumaine était devenue pour la deuxième fois un idiome complètement incompréhensible (Bolintineanu 1961 : 559), avec un vocabulaire cosmopolite formé de mots et de phrases standardisées (Pușcariu 1976 : 390-391). Des mots français pouvaient ainsi s'insinuer parfois dans une phrase roumaine ou vice-versa, des mots roumains pouvaient s'infiltrer facilement dans une phrase française. Ce genre de « volapük » franco-roumain avait l'air odieux et ridicule (Xenopol 1909 : 76). Et c'est cette diglossie snobe et bizarroïde qui valut aux jeunes ayant passé leur jeunesse en milieu francophone l'appellation ironique de *bonjouristes* (roum. *bonjuriști*) ou *francisés* (roum. *franțuziți*). Face à ce processus de francisation brutale, nombreux ont été ceux qui avaient désigné à l'opprobre public la « gallomanie » des « franco-prétentieux » dont le spectre d'acculturation menaçait la société dans son ensemble. Cette effervescence linguistique, source toujours fertile pour un emploi abusif et / ou

<sup>221</sup> « Cufundată până la începutul secolului XIX în barbaria orientală, societatea românească, pe la 1820, începu a se trezi din letargia ei, apucată poate de-abia atunci de mișcarea contagioasă prin care ideile Revoluțiunii franceze au străbătut până în extremitățile geografice ale Europei. Atrasă de lumină, junimea noastră întreprinse acea emigrare extraordinară spre fântânele științei din Franța și Germania, care până astăzi a mers tot crescând și care a dat mai ales României libere o parte din lustrul societăților străine » (Maiorescu 1978 : 125). « A Paris, nous ne sommes pas venus seulement pour apprendre à parler le français comme un Français, mais pour emprunter aussi les idées et les choses utiles d'une nation aussi éclairée et aussi libre. » (Mihail Kogălniceanu, *apud* Iorga 1918 : 141).

<sup>222</sup> Voir quelques noms de cette illustre pléiade : Vasile Alecsandri, Mihail Kogălniceanu, Ion Ghica, Dimitrie Bolintineanu (1819 / 1825-1872 ; ancien disciple de Jules Michelet et d'Edgar Quinet au Collège de France, poète, romancier, homme politique et traducteur roumain), Alexandru Odobescu (1834-1895 ; ancien disciple de Jules Michelet et d'Edgar Quinet au Collège de France, écrivain, archéologue et professeur d'archéologie à l'Université de Bucarest, homme politique – secrétaire de légation à Paris, directeur du Théâtre national de Bucarest, Ministre des Cultes, de l'Éducation et des monuments historiques, directeur de l'École Normale Supérieure).

fautif d'emprunts au niveau de la prononciation ou du sens, a été souvent dénoncée par quelques intellectuels authentiques de l'époque, tous d'excellents connaisseurs de la langue et de la culture françaises, tels : Costache Faca<sup>223</sup>, Costache Caragiale<sup>224</sup>, Costache Bălăcescu<sup>225</sup>, Mihail Kogălniceanu<sup>226</sup>, Vasile Alecsandri<sup>227</sup>, I. L. Caragiale<sup>228</sup>. Vasile Alecsandri, par exemple, l'un des jeunes intellectuels qui avaient étudié lui-même à Paris, a ironisé dans un cycle de pièces de théâtre<sup>229</sup> la tendance des petits boyards de province d'assimiler superficiellement la langue française, le mode de vie européen et les pratiques sociales venues de France. Les tentatives de Ma'am Kiritza, son fameux personnage féminin, de traduire mot à mot en français des idiotismes roumains restent tout à fait mémorables : (a fi) *tobă de carte* « être bourré / un puits de science » (litt. (être) *tambour d'instruction*), *de florile cucului* « en vain, sans but, pour des prunes » (litt. *pour des fleurs de coucou*), (a vorbi) *ca pe apă / ca apa* « (parler) couramment, de manière fluente » (litt. (parler) *comme l'eau*)... (Alecsandri 1968 : 43).

**§ 10. La francisation et les femmes.** Il ne serait pas sans intérêt de souligner ici que ce sont les jeunes et les femmes qui ont eu un rôle tout à fait déterminant

<sup>223</sup> Costache Faca (ca 1801-1845), boyard roumain anti-« bonjouriste » qui coqueta avec la littérature, étant ainsi considéré comme écrivain roumain. Sa plus importante contribution littéraire a été une scénette en trois actes – *Comodia vremii* (*La Comédie du temps*, 1833), publiée en 1860 (une imitation et localisation de la comédie de Molière *Les précieuses ridicules*) sous le titre *Franțuzitele* (« Les femmes qui imitent la manière de vivre des Français et utilisent des mots français sans que cela soit nécessaire »).

<sup>224</sup> Costache Caragiale (1815-1877), acteur, dramaturge (*O soară la mahala sau Amestecul de dorinți / Une soirée dans la banlieue ou Le mélange de désirs, Îngâmfiata plăpumăreasă / La présomptueuse matelassière, Doi coșcari / Deux charlatans*) et professeur d'art dramatique, oncle du dramaturge Ion Luca Caragiale.

<sup>225</sup> Costache Bălăcescu (1808-1880), poète et dramaturge roumain (*O bună educație / Une bonne éducation*).

<sup>226</sup> Mihail Kogălniceanu (1817-1891), historien et homme politique roumain, 4e Premier ministre de Roumanie après l'Union des Principautés roumaines de Moldavie et de Valachie, membre de l'Académie roumaine, le représentant de la Roumanie pour les relations avec la France. Il a signé ses premiers ouvrages avec une version francisée de son nom, Michel de Kogalnitchan (variante légèrement fautive pourtant, parce que le partitif est exprimé deux fois : par la particule française *de* et par le suffixe roumain *-an*).

<sup>227</sup> Vasile Alecsandri (1821-1890), poète, dramaturge, folkloriste, diplomate et homme politique (ministre des Affaires étrangères), considéré comme le créateur du théâtre et de la littérature en Roumanie, après avoir été une personnalité marquante de la Moldavie dont il a soutenu l'union avec la Valachie. Avant de s'adonner à la littérature, Alecsandri avait commencé des études de pharmacie, de médecine et de droit à Paris (1834) qu'il a vite abandonnées. Ses premières créations littéraires ont été écrites en français, langue qu'il maîtrisait particulièrement bien.

<sup>228</sup> Ion Luca Caragiale (1852-1912) écrivain roumain (romancier, nouvelliste, poète et dramaturge), considéré comme le plus grand dramaturge roumain et l'un des plus grands écrivains roumains.

<sup>229</sup> *Chirița în Iași / Ma'am Kiritza à Jassy, Chirița în provinție / Ma'am Kiritza en province, Chirița în voiaj / Ma'am Kiritza en voyage.*

dans l'assimilation de l'élément d'origine française dans le milieu culturel roumain. Ce qui pourrait surprendre à l'égard de ce sujet c'est la contribution privilégiée qu'eurent les femmes dans une société tellement traditionnaliste et plutôt misogyne comme l'était celle du XIX<sup>e</sup> siècle. Surtout que les femmes sont réputées plus coriaces que les hommes face aux innovations et gardiennes par vocation du *statu quo* des langues (dites *maternelles* !). Assurément, il faut admettre que l'influence française dans les Principautés s'est manifestée, avant toute motivation intellectuelle, politique et culturelle, par l'intermédiaire de la... mode. C'est suite à la curiosité féminine, à l'intérêt des femmes pour tout ce qui était à la mode et à la rivalité sociale que l'esprit français et la langue française se sont incrustés dans l'espace social et culturel roumain. Purement et simplement comme une manifestation de la modernité. Parler cette langue est devenu le signe d'un statut social prestigieux (Craia 1995 : 18). Indiscutablement, les préférences et les goûts relativement raffinés des belles de la haute société moldo-valaque du XIX<sup>e</sup> siècle étaient exclusivement francophiles. Pendant que les hommes s'astreignaient à leurs démodés habits orientaux et parlaient grec, plus ouvertes à la civilisation occidentale, les femmes s'y plaisaient à parler français, à jouer du piano et... à flirter avec les « bonjouristes ». Elles furent donc les premières à être devenues civilisées et, comme le processus de civilisation ne se fait pas sans un certain ridicule, du moins dans un premier temps, on retrouva parmi elles un bon nombre de « précieuses »<sup>230</sup>. Voilà pourquoi les auteurs de l'époque, peut-être sans même s'en rendre compte, ont représenté si fréquemment le ridicule de la demi-civilisation dans les femmes (Ibrăileanu 1984 : 81-82). En somme, *Franțuzitele* (« Les Précieuses à la française »)<sup>231</sup> de Costache Faca et *Ma'am Kiritza* de Vasile Alecsandri n'étaient que le reflet d'une nouvelle et insolite réalité sociale.

#### § 11. La francisation et le rôle de la littérature, de la presse, du théâtre.

Le contact avec l'Occident et en particulier avec la langue française s'est fait aussi à l'aide des livres lus en leur langue d'origine (achetés ou empruntés à de riches bibliothèques privées ouvertes au grand public<sup>232</sup>), à l'aide des traductions, des spectacles de théâtre mis en scène par des troupes étrangères, ou bien à l'aide de la presse francophone.

§ 11. 1. La francisation et la littérature. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les œuvres des classiques français circulaient déjà en version originale dans les Pays roumains. On lisait Bossuet, Racine, Corneille, La Fontaine, Boileau, Molière...

<sup>230</sup> Voilà pourquoi c'est à travers les femmes que les auteurs de l'époque ont représenté si fréquemment le ridicule de la demi-civilisation (Ibrăileanu 1984 : 81-82).

<sup>231</sup> A l'origine, cette pièce de théâtre a été titrée *Comodia vremii* (« La comédie du temps »), le nouveau titre lui étant attribué par Ion Heliade Rădulescu, son éditeur (*Franțuzitele* – au féminin !).

<sup>232</sup> Comme celle du baron Samuel de Bruckenthal à Sibiu (XVIII<sup>e</sup> siècle) ou celle du comte István Csáky d'Arad et de la comtesse Júlia Erdödy, son épouse (début du XIX<sup>e</sup> siècle ; 3 000 livres sur un total de plus de 5 000 livres étaient des titres français) (Eliade 1982 : 225, Lupu 1999 : 42).

Certains des propriétaires de ces livres, avaient même l'habitude de faire des annotations en marge de ces textes, faisant des suggestions de traduction en grec ou en roumain. Et on a commencé bientôt à faire des traductions du français vers le roumain<sup>233</sup> (Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Florian, Marmontel) et vice-versa (Bernardin de Saint-Pierre, l'Abbé Prévost).

Dans un délai assez court, on est passé de l'hégémonie des bibliothèques seigneuriales et monastiques à une prééminence des cabinets de lecture fréquentés par des lecteurs issus des couches moyennes de la population.

Entre 1838 et 1850, les préférences des lecteurs roumains étaient différentes. À l'époque, l'on lisait des romans, des livres de mémoires, des volumes de correspondance, des nouvelles et des contes, les plus demandés écrivains étant Balzac, Dumas, Chateaubriand et Byron. Le catalogue de la bibliothèque de la Métropole de Bucarest rédigé en 1836 inventorie 2 275 titres latins, 1 497 titres français, 300 grecs, 49 allemands, 18 turcs, 13 anglais et un titre russe. Pendant la même période, les cabinets de lecture ont prêté 4 048 livres en français, 481 en anglais, 88 en allemand, 23 en italien et 13 en russe (Georgescu 1992 : 121-123, 191-192, Eliade 1982 : 268-292).

Il n'est pas moins vrai que des auteurs mineurs étaient également très appréciés à cette époque-là. Ce goût pour des poètes mineurs était dû notamment et justement aux défauts de leurs œuvres qui, étant bourrés de sentiments plus ou moins conventionnels, de galanterie résolument inusitée (« à la française ») et d'une sensualité hors mesure, pouvaient être facilement comprises par les boyards moldo-valaques peu cultivés, en leur servant en plus de modèle pour leurs propres déclarations d'amour faites à des beautés locales : des « Aphrodites » surveillées de près par leurs parents, voire des femmes mariées (Eliade 1982 : 276).

Dès la première guerre mondiale, c'était le livre français (surtout le roman) qui était habituellement préféré par les femmes roumaines. Très peu de femmes s'adonnaient à la lecture en langue nationale. Seules les ouvrières lisaient des romans feuillets en traduction. En général, c'était une question d'amour-propre (souvent une qualité pour un futur mariage) et de dignité sociale qu'une jeune bourgeoise apprenne le français pour pouvoir lire (Eliade 1982 : 100-101).

Des relations personnelles solides et durables s'instaurèrent entre certains lettrés roumains et français : entre Ion-Héliade Rădulescu<sup>234</sup>, Victor Hugo<sup>235</sup> et Alphonse de Lamartine<sup>236</sup> ou entre Ion Ghica<sup>237</sup>, Jules Michelet et Edgard Quinet,

<sup>233</sup> Un grand nombre d'auteurs français ont été d'abord lus et traduits en grec (Eliade 1982 : 268).

<sup>234</sup> Ion Héliade Rădulescu (1802-1872), poète romantique et classique, essayiste et homme politique humaniste et réformateur roumain, traducteur prolifique de littérature étrangère en roumain, auteur d'ouvrages sur la linguistique et l'histoire, membre fondateur et le premier président de l'Académie roumaine.

<sup>235</sup> Qui a eu d'ailleurs une nièce, Augusta Trébuchet, mariée avec un « bonjouriste » moldave, Xenofon Eraclide.

<sup>236</sup> Élu en 1847 Président d'Honneur de l'Association des Étudiants Roumains de France.

par exemple<sup>238</sup>. D'autre part, presque tous les écrivains de la génération 1848 (Vasile Alecsandri, Alecu Russo<sup>239</sup> Mihail Kogălniceanu) ont commencé par écrire en français. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Alexandru Odobescu et Bogdan Petriceicu Hasdeu<sup>240</sup> faisaient couramment leur correspondance privée en français.

Plus tard, les Roumains assimilèrent si bien le français que bon nombre d'écrivains choisîtes effectivement cette langue pour s'exprimer, au détriment du roumain (la comtesse Anna de Noailles, la princesse Marthe Bibesco, Hélène Vacaresco, Tristan Tzara, Panaït Istrati, Benjamin Fondane, Mircea Eliade, Emil Cioran, Eugène Ionesco).

**§ 11. 2. La francisation et la presse.** La presse écrite a eu un rôle majeur dans la diffusion des éléments de la culture française et un nombre important de journaux publiés soit uniquement en français, soit bilingues (en roumain et en français) en témoigne pleinement.

Les publications françaises, dont le tirage était de quelques centaines d'exemplaires, circulaient partout dans l'Empire ottoman et étaient utilisés par toute l'élite intellectuelle des Balkans, y compris par celle moldo-valaque (*Le Bulletin des Nouvelles, Le Courrier d'Orient, Le Courrier de Smyrne, L'Écho de l'Orient, L'Impartial de Smyrne, Le Journal de Constantinople, Le Moniteur ottoman, Le Spectateur de l'Orient...*).

La presse française (*L'Almanach des Dames, Le Journal encyclopédique, Le Journal littéraire, Le Mercure de France, Le Spectateur du Nord*) était régulièrement et scrupuleusement lue dans les Principautés (Goldiș Poalelungi 1973 : 29), tout comme les publications francophones qui sont parus dans l'espace culturel roumain (*La voix de la Roumanie, Le Journal de Bucarest, Le Moniteur Roumain*)<sup>241</sup> (Craia 1995 : 47-52).

---

<sup>237</sup> Ion Ghica (1816-1897), ancien disciple de Jean-Alexandre Vaillant au Collège « Saint-Sava » de Bucarest, mathématicien, ingénieur, économiste (premier professeur roumain d'économie politique, à l'Académie Mihăileană de Jassy), écrivain, académicien, homme d'État (ministre, premier ministre, président du Conseil des ministres des Principautés unies), diplomate (ministre plénipotentiaire de la Roumanie à Londres), pédagogue.

<sup>238</sup> Les deux derniers, grands souteneurs de l'Union des Principautés Roumaines (1859) et dont les cours au Collège de France étaient suivis par des étudiants roumains.

<sup>239</sup> Alecu Russo (né Rusul « le Russe », il a fait rectifier son nom pour qu'il ressemble à celui de Jean-Jacques Rousseau ; 1819-1859), écrivain (la plupart de ses œuvres ont été écrites en français et ont paru à titre posthume en traduction) et homme politique roumain. Son père a épousé en secondes noces la veuve du consul français de Constantinople (1833). Il paraît que ses derniers mots furent en français : « Courage, mes amis ! Réveillez la patrie, si vous voulez que je m'endorme content ! » (Russo 1942 : 7-19).

<sup>240</sup> Bogdan Petriceicu Hasdeu (né Tadeu Hasdeu ; 1838-1907), professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, écrivain, philologue, linguiste, historien, folkloriste, journaliste, directeur des Archives de l'État, membre de l'Académie roumaine.

<sup>241</sup> Le premier journal en français et en roumain dans les Principautés, un périodique à caractère militaire (*Le Courrier de Moldavie* – écrit au début avec un seul r) a paru pour une courte période pendant l'occupation russe (1790). En 1839 est publié le premier journal français des Pays Roumains à paraître régulièrement (*L'Écho du Danube*).

Pour se faire une image plus claire de l'intérêt général porté à la presse française / francophone, il serait utile de mentionner que 56 journaux français et 2 journaux roumains-français paraissent dans la région durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, tandis que pendant la même période il y avait seulement 11 journaux allemands et 6 journaux roumains-allemands (Valcan 2007-2008 : 105).

**§ 11. 3. La francisation et le théâtre.** Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des compagnies françaises et italiennes de théâtre ont été régulièrement présentes en Moldo-Valachie. Jusqu'en 1850, ces troupes étrangères qui la plupart du temps jouaient en français avaient bien familiarisé le public avec les idées occidentales. Leur influence a été tellement forte que le théâtre en roumain naquit avec une extrême difficulté et uniquement suite à une puissante campagne des écrivains qui militaient pour la cause de la renaissance nationale en ridiculisant les « imitateurs des Français » (roum. *franțuziți* ; c'est à dire les francisés, les pasticheurs des Français) (Valcan 2007-2008 : 105).

**§ 12. L'enseignement francophone.** C'est Alexandre Ypsilantis qui a réorganisé en 1776 l'enseignement public en Valachie en introduisant, parmi d'autres disciplines, la langue française comme objet d'étude à l'Académie princière de Bucarest<sup>242</sup>, institution ouverte à des couches sociales assez larges. Le parcours académique de l'établissement était organisé en cinq cycles d'études, chacun d'une durée de trois ans. Les deux premiers cycles étaient réservés à l'étude du grec et du latin : grammaire en premier, littérature classique en second cycle. Pendant le troisième cycle, les élèves se consacraient à l'étude de la poétique, de la rhétorique et de l'éthique d'Aristote, ainsi qu'à l'apprentissage de la langue italienne et française. Au cours de deux derniers cycles on enseignait l'arithmétique, la géométrie, l'histoire et la géographie (quatrième cycle), la philosophie et l'astronomie (dernier cycle) (Istoria 2002 : 436).

Comme à cette époque-là les Roumains des Principautés ne pouvaient pas voyager en dehors de leur pays d'origine qu'avec la permission du sultan ou de l'hospodar et ne pouvaient donc pas fréquenter des écoles étrangères<sup>243</sup>, les fils des princes régnants et des boyards ont dû faire leurs études à la maison. C'est dans ces circonstances qu'apparut et se développa une forme d'enseignement privée, pratique courante qui avait été introduite par Constantin Ypsilantis (en Valachie) et par Grégoire Ghyka III (en Moldavie). Ces écoles « domestiques » privilégiaient l'étude

<sup>242</sup> Roum. *Academia Domnească*, précurseur du Collège national « Saint-Sava » (« Saint-Sabas »).

<sup>243</sup> Pourtant, des Roumains érudits ayant fait leurs études à l'étranger avaient existé. Le journaliste et révolutionnaire français Jean-Louis Carra (1742-1793) a évoqué quelques personnalités de cette catégorie : Manolache Bogdan (ca 1793-1854) – échanton, connétable, préfet de police, gouverneur, le médecin Theodorakis, le médecin le plus érudit de tout l'Empire Ottoman, savant polyglotte et professeur de mathématique à l'Académie princière de Jassy... (Epure 2015 : 412).

de la langue et de la littérature françaises<sup>244</sup> même si tous les enseignants auxquels on avait donné cette mission n'étaient pas forcément sélectionnés parmi les meilleurs représentants de la spiritualité française<sup>245</sup>.

Cette tâche était souvent confiée à des aventuriers d'occasion, des errants démunis, des réfugiés français<sup>246</sup>. Il y avait parmi eux de nombreux nobles français, après la chute de Napoléon Ier et la Restauration de l'ancien régime, et de nombreux officiers français (des Français, mais aussi des Belges et des Suisses) fuyant la Russie, mais aussi des gens avec un passé plus banal, de modeste condition intellectuelle et parlant plutôt le patois de leur région d'origine que la langue littéraire (Dumas 2012 : 5 ; Epure 2015 : 419). En plus, les seules méthodes utilisées pour aboutir au but de leur tâche étaient la conversation de salon et la mémorisation. En tout cas, l'instruction reçue était assez étriquée. Les études des jeunes garçons (celle des jeunes filles étant encore pire) « se bornent à leur faire apprendre, depuis l'âge de huit ans jusqu'à vingt, le grec moderne, et généralement aussi quelques connaissances du grec ancien, du français, de la géographie et de l'arithmétique<sup>247</sup> » (Recordon 1821 : 108). Quoi que ce soit, c'est en essayant d'imiter le prince régnant que les boyards ont appris le français, se sont constitués des bibliothèques avec des œuvres françaises et ont engagé des précepteurs français pour l'éducation de leurs enfants.

Bon nombre de Français et de Françaises (des veuves le plus souvent) de France ou de Suisses<sup>248</sup> d'origine noble ou bourgeoise qui se sont installées dans les Principautés (surtout après la Révolution française de 1789-1799) sont devenues enseignants dans des familles boyardes, ont enseigné le français dans le cadre des écoles grecques ou ont pris la direction des écoles privées (des pensionnats<sup>249</sup>) (Xenopol 1897-1898 : 150 ; Iorga 1924a : 251 ; Lăzărescu 1985 : 19 ; Ioniță 2007 : 48-49 ; Dumas 2012 : 5, 7 ; Epure 2015 : 412, 413, 417, 419 ; Epure 2016 : 282). En

<sup>244</sup> Des Français étaient embauchés par les familles riches non seulement en tant que maîtres de français mais aussi pour donner des leçons de musique, de danse et de dessin (Istoria 2002 : 437).

<sup>245</sup> Voir Epure 2015 : 413-416 pour un inventaire des plus connus précepteurs et professeurs de français de cette époque.

Mais il est également vrai que les enseignants autochtones ne se sont pas remarqués par une meilleure formation. Ceux-ci essayaient de mener à bien leur mission à côté « des modestes maîtres de village, ivrognes parfois et débauchés, possédant quelques livres, quelques lexiques, des livres d'astronomie et des résumés, en quatre volumes, d'énormes grammaires » (Iorga 1933 : 118).

<sup>246</sup> Royalistes, révolutionnaires, officiers désaffectés... ; surtout après 1806 (Istoria 2002 : 437).

<sup>247</sup> « Ils n'apprennent ordinairement que par l'usage le valaque, leur langue maternelle, que plusieurs d'entre eux ne savent ni lire ni écrire, et qui n'a pas même d'orthographe fixe ; en sorte qu'elle pourrait être regardée comme un véritable patois. »

<sup>248</sup> Pour un répertoire plus ample des « maîtres de français » des enfants des princes phanariotes et des boyards, voir Epure 2015 : 413 sqq.

<sup>249</sup> Pour un répertoire plus ample des pensionnats français, voir Epure 2016 : 280 sqq. et Mureșanu Ionescu 2012 : 136 (pour les pensionnats de Moldavie).

principe, ces établissements privés, laïques ou confessionnels (les écoles *Notre-Dame de Sion*<sup>250</sup>), étaient ouverts à une élite de la population (des enfants des boyards de deuxième ou de troisième rang, des prêtres, des commerçants...) et pratiquaient la méthode d'immersion totale, où, du moins au départ, toutes les matières étaient enseignées en français.

Les lacunes de l'enseignement, public ou privée, ont été comblées par une lecture assidue et par la pratique de la langue en milieu mondain. Acquérir le français est devenu dans les circonstances de l'époque non seulement très à la mode dans le milieu de l'aristocratie, mais aussi une nécessité culturelle et politique (Ioniță 2007 : 46). Après avoir usurpé le grec, le français s'utilisait de plus en plus souvent dans la conversation ou dans la correspondance officielle et privée (Goldiș Poalelungi 1973 : 43). Et les fruits de cette ténacité ne se sont pas laissés attendre. À tel point que des observateurs étrangers ne cessaient pas de s'étonner de l'intérêt que les Roumains portaient à cette langue. L'envie d'apprendre le français était devenue tellement intense et étendue qu'elle risquait de menacer de « dégénérer en épidémie ». Cette appétence affectait même les femmes les plus âgées tellement que le manque d'enseignants soit devenu complètement aigu (comme le notait l'informateur du consul russe à Jassy en 1806 (Istoria 2002 : 437 ; Epure 2015 : 418).

De toute façon l'intérêt pour le français se propagea et, peu à peu, la langue acquies un statut privilégié (« ceux qui ignorent le français n'entrent pas à l'école supérieure » ; Iorga 1933 : 173)<sup>251</sup>. En effet, dans le système d'enseignement de haut niveau le français est apparu comme l'outil idéal (et unique) en raison du manque de confiance que la langue romaine inspirait à ce stade historique de son développement (marqué par une précision insuffisante et un degré de subtilité peu satisfaisant et, en conséquence de ces faits, par l'absence de traductions fiables d'ouvrages scientifiques et artistiques fondamentaux). C'est ainsi que le prince Mihai Stourdza<sup>252</sup> était enclin au choix du français comme langue d'enseignement dans l'établissement d'enseignement supérieur qu'il a lui-même fondé (Iorga 1933 : 221) :

---

<sup>250</sup> *Notre-Dame de Sion* est une congrégation religieuse catholique fondée en 1843 par deux frères, les prêtres français d'origine juive convertis au catholicisme Théodore Ratisbonne (1802-1884) et Alphonse Ratisbonne (alias Alphonse de Ratisbonne, Marie-Alphonse Ratisbonne ; 1814-1884). Créées à Jassy (1866), ces institutions d'enseignement religieux se sont installées aussi à Bucarest et à Galați, où elles ont fonctionné avec beaucoup de succès jusqu'en 1948.

<sup>251</sup> Bien que les autres langues étrangères (le latin, le slavon, le grec, le turc, le russe, l'allemand, le polonais) vont continuer d'être étudiées dans les écoles des deux provinces roumaines (avec des poids différents selon la région et le type d'école).

<sup>252</sup> Mihail Sturdza (1794-1884), prince régnant de la Moldavie (1834-1849), fondateur d'une école supérieure (du niveau du lycée) et de l'Académie Mihăileană (en 1835 ; ainsi appelée d'après son prénom : *l'Académie Michelienne* < Mihail « Michel ») qui forma le noyau de l'Université de Jassy (la première université de Roumanie).

« Or, n'ayant pas encore ces richesses dans notre langue, ni en original, ni en bonnes traductions, il est évident qu'il faut recourir pour le moment au français, langue répandue et disposant du plus grand nombre d'œuvres originales, étant en plus propre par sa richesse à donner d'excellentes traductions. ».

L'importance accordée à la langue française dans les Principautés au cours des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle est devenue si exacerbée qu'elle a provoqué une véritable querelle entre les nationalistes progressistes et les réformistes. De connivence avec des représentants de l'élite roumaine, certains intellectuels français établis dans les Principautés<sup>253</sup> ont tenté de saper le rôle récemment acquis de langue romaine, celui de langue nationale dans les établissements de l'enseignement supérieur<sup>254</sup>.

Bien que le roumain ait été déclaré langue officielle d'enseignement, beaucoup d'écoles privées et même publiques préféraient le substituer intégralement par le français. Les arguments en étaient à la fois subjectifs et objectifs : d'une part, on faisait plus de confiance aux professeurs étrangers, voire français (et à leurs méthodes et outils didactiques, les mêmes qui étaient employés en France) qu'aux enseignants autochtones, et d'autre part, parce que ceux qui maîtrisaient déjà la langue française (d'anciens étudiants en France, par exemple) avaient du mal à s'adapter à l'enseignement en langue roumaine en raison des lacunes des terminologies spécialisées (Iorga 1971 : 133 ; Păuș 2010 : 137, 140, 141, 143 ; Dumas 2012 : 6-7 ; Epure 2016 : 288-289).

En 1847, Mihail Sturdza supprima la langue roumaine dans l'enseignement secondaire et supérieur<sup>255</sup>. Le prince a transformé l'Académie Mihaileană en *Collège Français*<sup>256</sup> et, ayant le français comme seul outil de communication, des manuels exclusivement français et des professeurs venus de France pour y enseigner, c'est ainsi que cet établissement est devenu la première institution publique complètement bilingue de Moldavie<sup>257</sup> (Iorga 1971 : 133 ; Păuș 2010 : 137, 140, 141, 143 ; Dumas 2012 : 6-7 ; Epure 2016 : 288).

Georges Bibesco<sup>258</sup>, quant à lui, a promulgué la même année que Mihail Sturdza en Moldavie une loi interdisant l'enseignement en roumain dans les classes supérieures du Collège « Saint-Sava » de Bucarest.

<sup>253</sup> Les plus acharnés ont été les professeurs Jean Alexandre Vaillant à Bucarest et Charles Malgouerné à Jassy.

<sup>254</sup> Et reproduisant ainsi le rôle joué dernièrement par la langue grecque.

<sup>255</sup> La première tentative de substituer la langue roumaine par la langue française en Moldavie date depuis 1836, mais elle a été vouée à l'échec parce que le Comité académique, dirigé par Gheorghe Asachi, s'y est opposé de façon catégorique.

<sup>256</sup> Dont la direction fut confiée au Français Charles Malgouerné qui dirigeait déjà un pensionnat à Jassy.

<sup>257</sup> Déclaré contraire aux Règlements organiques, le collège a été fermé en 1849.

<sup>258</sup> Georges Bibesco (roum. Gheorghe Bibescu ; 1804-1873), hospodar de Valachie (1843-1848), partisan de l'union de Valachie et de la Moldavie sous la souveraineté d'un prince étranger, a développé l'instruction publique et a envisagé de créer à Bucarest un grand

Sous prétexte de moderniser le système de l'éducation, les deux princes phanariotes, Mihail Sturdza (en Moldavie) et Georges Bibesco (en Valachie) tentaient d'y amoindrir voire d'y anéantir le caractère national. La tentative de remplacer la langue roumaine par la langue française essayait de dissoudre le mouvement progressiste interne stimulé par l'enseignement en langue nationale, mais aussi de décourager la „fuite” des jeunes aisés pour étudier en France (où ils étaient exposés au risque d'entrer directement en contact avec le mouvement révolutionnaire et de se convertir à l'anarchisme).

La Révolution de 1848 a mis fin au processus de dénationalisation de l'enseignement, mais, en tant que langue étrangère, le français a continué à être présent dans les programmes scolaires. Toujours avec un poids très considérable et même en s'érigeant en principal pilier de l'enseignement, au même titre que l'étude du latin ou du grec (ancien et moderne).

**§ 13. Quelques constats conclusifs.** Suivant une longue tradition (depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle), la Roumanie s'est sentie attachée à la France par des affinités culturelles et par des intérêts politiques très ponctuels. C'est à partir de cette époque-là que le roumain réintégra le monde roman occidental et cela dans une grande mesure grâce au français et à la culture française. L'unification de la Moldavie et de la Valachie (1859) a été soutenue par des personnalités françaises telles Jules Michelet et Edgar Quinet et elle s'est accomplie avec l'aide de Napoléon III. C'est toujours avec l'aide de la France<sup>259</sup> que l'indépendance des Pays roumains se réalisa (1877). Conduite par le général Henri Matthias Berthelot<sup>260</sup>, la mission militaire française y a eu un rôle essentiel pendant la Première Guerre mondiale, contribuant effectivement à la reconstruction de l'armée roumaine. Cette caractéristique cosmopolite et philo-française s'est renforcée au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Pour une longue période, la culture et la civilisation françaises ont constitué l'idéal des aspirations à suivre des Roumains<sup>261</sup>, les aristocrates et les nouveaux bourgeois autochtones voyant dans les Français le « résumé le plus complet de la civilisation » (*apud* Cornea 1972 : 513, *apud* Moldovanu-Cenușă 2013 : 184). Subséquemment, les Roumains ont cherché dans leur ascension vers la modernité

---

collège français avec des professeurs amenés de France afin de former les futures élites roumaines.

<sup>259</sup> En quête de retrouver son influence de jadis, après la défaite subie devant les Allemands lors de la Guerre franco-allemande de 1870.

<sup>260</sup> Henri Mathias Berthelot (1861-1931), général de l'armée française, conseiller militaire du roi roumain Ferdinand pendant la Première Guerre mondiale, citoyen d'honneur de Roumanie et membre d'honneur de l'Académie roumaine.

<sup>261</sup> De surcroît, ce prestige magique eut le même effet un peu partout en Europe. « Le nom de la France, constatait Louis de Nalèche en 1856, électrise les populations ; il est porteur d'un prestige de grandeur et de générosité que personne ne le nie » (Nalèche 1856 : 15). L'influence du français n'était toutefois que le pendant nécessaire de l'influence de la civilisation française. Pour qu'une langue se généralise, il suffit qu'elle soit le support d'une civilisation (Meillet 1926 : 118).

leur propre image dans la culture et la spiritualité françaises<sup>262</sup>, idée parfaitement synthétisée par l'historien roumain Alexandre Xenopol (Xenopol 1909 : 74, 77) : « Toute la civilisation du peuple roumain est due à l'imitation de la civilisation française », ou bien « En un mot, nous copions en tout et toujours la France. Nous sommes juste une reproduction plus ou moins fidèle de la civilisation française. » (*ibidem*).

Il faut avouer toutefois que ce lien spirituel entre « la grande nation latine de l'Occident et sa sœur cadette du Danube » (Iorga 1918 : 198) était bien asymétrique. Si la France avait strictement des intérêts concrets et bien précis dans les Pays danubiens (politiques, stratégiques, économiques), ceux-ci visaient plus haut et cherchaient au-delà d'une protection politique effective de la France (parfois accomplie, parfois seulement promise), un modelé culturel et spirituel. Et cette adoration absolue et sans conditions pour la France et pour les Français a connu constamment des formes tout à fait stupéfiantes. Les déclarations faites par deux personnalités marquantes de la spiritualité roumaine en témoignent pleinement. Dans un mémoire envoyé à l'empereur Napoléon III pour lui solliciter de l'aide en vue de la constitution d'un État roumain puissant, Ion C. Brătianu<sup>263</sup>, faisait usage d'un ton peu sentimentaliste, en évoquant les bénéfices économiques et politiques dont la France allait s'en réjouir si l'existence de cet État devenait une réalité durable (Valcan 2007-2008 : 102) :

« La constitution de cet État roumain serait la plus belle conquête de la France à l'extérieur de son territoire. L'armée de l'État roumain serait l'armée de la France en Orient, ses ports à la Mer Noire et au Danube seraient les entrepôts du commerce français et, du fait de l'abondance de nos bois de construction, ces ports seraient à la fois les chantiers de la marine française ; les produits brutes de ces pays riches approvisionneraient largement les fabriques de la France, qui trouverait en échange un grand débit dans les mêmes pays. Enfin, la France aura tous les avantages d'une colonie, sans avoir à supporter les dépenses qui en découlent. ».

Ce genre d'attitudes explique très bien pourquoi on n'a pas tort de parler dans ce cas particulier d'une vraie colonisation des Roumains en l'absence du colonisateur. Une réalité factuelle reconnue par les Français eux-mêmes : la Roumanie est devenue « une véritable colonie qui nous a rendu au centuple les frais que nous avons faits pour elle » (rapport adressé par le général Henri Mathias Berthelot au Quai d'Orsay en 1918, *apud* Durandin 1981 : 637), Nulle part en

<sup>262</sup> « La culture française, au moment de l'avènement de l'identité nationale des Roumains, a eu le rôle de révélateur et de miroir pour la culture roumaine. » (Păuș 2010 : 138).

<sup>263</sup> Ion C. Brătianu (1821-1891), éminent porte-drapeau du libéralisme politique, grand homme d'État du XIXe siècle, membre honoraire de l'Académie roumaine. Ion C. Brătianu a déployé une activité littéraire assez considérable, ses pamphlets politiques écrits en français étant tous publiés à Paris (*Mémoire sur l'empire d'Autriche dans la question d'Orient* – 1855, *Réflexions sur la situation* – 1856, *Mémoire sur la situation de la Moldavie depuis le traité de Paris* – 1857, *La Question religieuse en Roumanie* – 1866).

Europe, écrivait Neagu Djuvara<sup>264</sup>, l'influence française n'aura été plus profonde et plus durable qu'en Pays roumain. À tel point qu'on peut dire sans exagération que pendant plus d'un siècle, du début du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, les Roumains ont été littéralement « colonisés » par la France – sans présence du colonisateur. C'était probablement la plus belle réussite d'influence par la culture que l'on ait enregistrée dans l'histoire moderne (Djuvara 1989 : 308). Plus tard, le philo-allemand Nae Ionescu<sup>265</sup> (Ionescu 1931 : 82) témoignait lui aussi d'une manière très éloquente et suggestive de cette fascination sans bornes que la France et les Français ont eues sur les Roumains :

« Sans conteste, nous aimons les Français. Nous parlons français et lisons en français. Nous voyageons surtout en France et nous faisons des études dans ses universités. Nos institutions d'enseignement sont organisées selon le modèle français. Plus que cela : nous apprenons à connaître l'histoire du monde en fonction de l'histoire de la France. Il en était ainsi de mon temps, il en est pareil à présent aussi. C'est bien pourquoi nous sentons un je-ne-sais-quoi pour les Français. À tel point que souvent nous sentons Français. / Cet amour est si fort qu'il prend quelquefois des formes aberrantes. [...] Mais il y en a d'autres encore. Je crois qu'il n'y a pas au monde un autre pays où les ministres ne connaissent que de façon très approximative la langue de leurs concitoyens, parlant en échange un français impeccable. Nous avons de tels ministres. Cela peut ne pas être grave ; mais ce n'est pas normal non plus. Ce qui est plus grave c'est qu'il y a eu et il y a encore chez nous des ministres – des hommes respectables – qui, à un moment donné, auraient pu dire : que la Roumanie disparaisse, pourvu que la France triomphe. De tels hommes auraient été lapidés partout dans le monde. Chez nous, ils jouissent d'un grand honneur, tellement notre amour pour la France et tout ce qui est français est profond. / C'est vrai, nous ne sommes pas certains que cet amour a un correspondant du côté des Français. Les mouvements de générosité envers nous sont rares. Ou en tout cas nous ne les connaissons pas. Tout soutien de leur part a été souvent marchand. [...] On nous a prêté de l'argent. Et cela est vraiment vrai. Mais c'est l'argent le plus cher que la France a jamais prêté à qui que ce soit. / [...] / Fraternité de sang et lien spirituel franco-roumain ? Non. Un vrai amour des Roumains pour les Français, prenant parfois des formes exagérées et anormales. À laquelle on ne répond pas en fait dans la même mesure. Ainsi, nos relations sont claires : nous les aimons ; eux – dans le meilleur des cas se laissent aimés. *Et encore !* / Ce n'est donc qu'ici, chez nous qu'on doit chercher la signification de notre amour pour nos frères français. »<sup>266</sup>.

<sup>264</sup> Neagu Djuvara (1916-2018), diplomate, historien, écrivain et journaliste roumain et français, officier de l'ordre des Arts et des Lettres.

<sup>265</sup> Nae Ionescu (né Nicolae C. Ionescu ; 1890-1940), philosophe, logicien, éducateur et journaliste roumain, idéologue du mouvement nationaliste du Royaume de Roumanie – la *Garde de fer* (1927 – début de la Seconde Guerre mondiale).

<sup>266</sup> « Incontestabil, iubim pe francezi. Vorbim franțuzește și citim la fel. Călătorim cu predilecție în Franța și le cercetăm universitățile. Instituțiile noastre de învățământ sunt organizate după modelul francez. Mai mult: învățăm să cunoaștem istoria lumii în funcție de

Ces allégations nous permettent de mieux comprendre combien paradoxal fut en réalité ce long et complexe processus de rapprochement de la culture et de la civilisation roumaines de celles françaises, ainsi que celui de la modernisation de la langue roumaine sous l'influence de la langue française.

En résumé, les vrais acteurs de tout cela ont été : des grecs (les hospodars phanariotes) et leurs imitateurs autochtones (les boyards), les précepteurs français ayant trouvé asile en Moldo-Valachie, les quelques ambassadeurs et secrétaires français envoyés en Moldo-Valachie autant par les Français que par les Turcs (tous soupçonneux envers les hospodars moldo-valaque), les jeunes « bonjouristes » et les émancipées de l'époque, des officiers russes, des religieux (romano-catholiques, uniates) en Transylvanie... En fait, peu de Français de souche, très peu...

Et juste un dernier paradoxe à évoquer à la fin. De manière directe ou indirecte, le français a affecté le système de la langue roumaine dans toutes ses invariants : 1) les invariants *diastratiques* (le *sociolecte cultivé* vs. le *sociolecte populaire*), 2) les invariants *diaphasiques* (c'est comme ça que se sont constitués les styles de la langue littéraire : belles-lettres, scientifique, juridico-administratif, journalistique) et 3) les invariants *diamestiques*<sup>267</sup> (*écrit* vs. *oral*). Chose curieuse, pour marquer l'opposition avec des styles fonctionnels tels le style scientifique, juridico-administratif..., la langue littéraire<sup>268</sup> se ressource systématiquement par les temps qui courent en puisant dans le patrimoine linguistique traditionnel du roumain. D'où une préférence particulière et constante accordée aux mots d'origine turque, slave... et une tendance à faucher constamment les emprunts au français (ressentis comme trop neutres, insuffisamment expressifs).

---

istoria Franței. Așa era pe vremea mea – așa e și acum. De aceea și simțim cu francezii. Așa de mult, încât adesea simțim ca francezii. / Iubirea aceasta e așa puternică încât ia uneori forme aberative. [...] Cred că nu există pe lume o țară în care miniștrii să nu cunoască decât foarte aproximativ limba concetățenilor lor, dar să vorbească în schimb impecabil franțuzește. Noi avem asemenea miniștri. Asta poate să nu fie grav; dar nici normal nu e. Mai grav e însă că s-au găsit și se găsesc la noi miniștri – oameni respectabili – care într-un moment dat ar fi putut spune: să piară România, numai să învingă Franța. În orice altă parte a lumii, asemenea oameni ar fi fost lapidați. La noi se bucură de mare cinste. Atât de adâncă e la noi iubirea pentru Franța și cele franțuzești. / Este adevărat, nu suntem siguri dacă acestei iubiri a noastre îi corespunde, din partea francezilor, una la fel. Mișcări de generozitate față de noi sunt rare. Sau în orice caz nu le cunoaștem. [...] Ni s-au dat bani cu împrumut. Și asta e adevărat. Sunt însă banii cei mai scumpi pe care i-a împrumutat vreodată cuiva Franța. / [...] / Frăție de cruce și legătură sufletească franco-română ? Nu. O reală iubire, uneori de forme exagerate și anormale, din partea rumânilor pentru francezi. La care însă nu se răspunde de fapt cu aceeași măsură. Așa încât raporturile noastre sunt clare: noi îi iubim ; ei – cel mult se lasă a fi iubiți. Et encore ! / Înțelesul dragostei noastre pentru frații noștri francezi trebuie căutat deci numai aici, la noi. »

<sup>267</sup> Selon la distinction proposée par Alberto M. Mioni en 1983 : *diamésie* – distinction entre langue parlée et langue écrite (Wüest 2009 : 147).

<sup>268</sup> Dans le sens de « langue des œuvres littéraires ».

## Références bibliographiques

\*BNSRM – Biroul Național de Statistică al Republicii Moldova. *Populația Republicii Moldova la momentul Recensământului este de 2 998 235 /The Population of the Republic of Moldova at the Time of the Census is 2 998 235/* [<http://www.statistica.md/>].

\*DCR<sup>1</sup> – Dimitrescu, Florica (1982). *Dicționar de cuvinte recente /Dictionary of Recent Words/*. București : Editura Albatros.

\*DCR<sup>2</sup> – Dimitrescu, Florica (1997<sup>2</sup>). *Dicționar de cuvinte recente /Dictionary of Recent Words/*. [București] : Editura Logos.

\*DEI – Candrea, Ioan-Aurel (1931). *Dicționarul enciclopedic ilustrat /Illustrated Encyclopaedic Dictionary/*. București : Cartea Românească.

\*DER 1962-1966 – Academia Republicii Populare Române. *Dicționar enciclopedic român /Romanian Encyclopedic Dictionary/*, [éd. Dimitrie Macrea]. București : Editura Politică, 1962-1966.

\*DILF – Costachescu, Adriana; Daniela Dinca, Ramona Dragoste, Mihaela Popescu, Gabriela Scurtu. *Dicționar de împrumuturi din limba franceză – Cuvinte împrumutate din limba franceză / Cuvinte cu etimologie multiplă (inclusiv franceză) /Dictionary of French Loanwords – Words Borrowed from French / Multiple Etymology Words (including French)/*. Craiova : Editura Universitaria, 2009.

\*DLRM – Academia Republicii Populare Române. *Dicționarul limbii române moderne /The Dictionary of Modern Romanian/*, [éd. Dimitrie Macrea]. [București] : Editura Academiei Republicii Populare Române, 1958.

\*DTP – *Dicționar tehnic poliglot : română-rusă-engleză-germană-franceză-maghiară /Multilingual Technical Dictionary: Romanian-Russian-English-German-French-Hungarian/*. București : Editura Tehnică, 1963.

\*INS – Institutul Național de Statistică. *Recensământul populației și al locuințelor 2011 – demers statistic de importanță strategică pentru România – 20-31 Octombrie 2011 : Populația stabilă pe sexe, după limba maternă – categorii de localități, macroregiuni, regiuni de dezvoltare și județe /The Population and Housing Census of 2011 – a Statistically Significant Strategic Issue for Romania – 20-31 October 2011: Stable Population by Gender, by Native Language – Categories of Places, Macroregions, Development Regions and Counties/* [[www.recensamantromania.ro/](http://www.recensamantromania.ro/)].

\**Istoria Românilor* (2002). Vol. VI, *Românii între Europa clasică și Europa Luminilor (1711-1821) / Romanians between Classical Europe and*

Europe in the Age of Enlightenment/ [éd. Paul Cernovodeanu, Nicolae Edroiu]. București : Editura Enciclopedică.

\*UL – Union latine. *Le roumain /Romanian/* [<http://www.unilat.org/>].

\*VRLR – Universitatea București / Institutul de Lingvistică. *Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice /The Representative Vocabulary of the Romance Languages/*, [éd. Marius Sala]. București : Editura Științifică și Enciclopedică, 1988.

\*MERPMR – Ministerstvo ekonomicheskogo razvitiya Pridnestrovskoy Moldavskoy Respubliki, *Statisticheskiy yezhegodnik PMR 2016 / Statistical Yearbook Transnistria 2016 /* [<http://mer.gospmr.org/pechatnye-izdaniya/>].

\*RZS – Republički Zavod za Statistiku, *Popis stanovništva, domaćinstava i stanova 2011. u Republici Srbiji. Veroispovest, maternji jezik i nacionalna pripadnost. Podaci po opštinama i gradovima. Beograd, 2013 / Census of Population, Households and Housing 2011 in the Republic of Serbia. Religion, Native Language, and Nationality. Data by Municipalities and Cities/*. Belgrade, 2013.

Adamescu, Gheorghe (1938). *Adaptarea la mediu a neologismelor /The Adaptation of Neologisms to the Environment/*. București : Monitorul Oficial și Imprimeriile statului / Cartea românească.

Alecsandri, Vasile (1968). *Chirița în provincie /Madam Chirița in the Countryside/*. In *Teatru* [éd. notes, bibliographie G. Pienescu]. București : Editura Tineretului.

Alistar, Dumitru (1973). *Contribuții la studiul influenței limbii franceze asupra limbii române în prima jumătate a secolului al XIX-lea /Contributions to the study of the influence of French on the Romanian language in the first half of the 19th century/*. București : Centrul de Multiplicare al Universității din București.

Avram, Mioara (1958). « Mijloace morfologice de diferențiere lexicală în limba română » /“Morphological means of lexical differentiation in Romanian”/. In *Studii și Cercetări Lingvistice*, IX, 1958, n° 3, pp. 315-332.

Avram, Mioara (1982). « Contacte între română și alte limbi romanice » /“Contacts between Romanian and other Romance languages”/. In *Studii și Cercetări Lingvistice*, XXXIII, n° 3, pp. 253-259.

Barborică, Elena (1977). « Momentul 1848 : circulația neologismelor » /“The 1848 Moment: the movement of neologisms”/. In *Beträge zur Geschichte des Politisch-Sozialen Wortschatzes der Rumänischen Sprache*. Leipzig : Karl-Marx-Universität, pp. 105-110.

Berejan, Silviu (1964). « Perechi corelative de substantive » /“Correlative pairs of nouns”/. In *Cultura Moldovei*, 6 févr., 1964, n° 11 (912).

Blochwitz, Werner (1970). « Le néologisme de sens dans le vocabulaire politique du français contemporain » /“The neologism of meaning in the political vocabulary of contemporary French”/. In *Actele celui de-al XII-lea Congres International de Lingvistica si Filologie Romanica*, Vol. I, pp. 905-912.

Bolintineanu, Dimitrie (1961). *Opere alese /Selected works/*, Vol. II. București : Editura pentru Literatură.

Brătianu, I. C. (1937). « Memoriu asupra românilor dat împăratului Napoleon III » /“Romanians' Memoire given to Emperor Napoleon III”/. In *Românul (Romanulu)*, n° 340, 6 décembre, 1861, repris in *Acte și cuvântări*, Vol. I, București [éd. G. Marinescu, C. Grecescu]. Imprimeriile Independența, pp. 31-32.

Brunot, Ferdinand (1967). *Histoire de la langue française des origines à 1900. IV. Le XVIIIe siècle, VIII. Le français hors de la France au XVIIIe siècle /History of the French language from its origins to 1900. IV. The 18th century, VIII. French outside France in the 18th century/*. Paris : Librairie Armand Colin.

Brunot, Ferdinand (1968). *Histoire de la langue française, des origines à nos jours, Tome XI : Le français au dehors sous la Révolution, le Consulat et l'Empire /History of the French language, from the origins to the present day, Volume XI: French abroad during the Revolution, the Consulate and the Empire/*. Paris : Librairie Armand Colin.

Butiurcă, Doina (2005). « Influența franceză » /“The French Influence”/. In *The Proceedings of the European integration-between tradition and modernity Congress*. Târgu Mureș : Editura Universității « Petru Maior », Vol. / n° 1, pp. 206-212.

Butiurcă, Doina (2007). « De la quête identitaire à la super-couche linguistique européenne dans les langues nationales (avec application à la langue roumaine) » /“From the quest for identity to the European language superstratum in national languages (with application to the Romanian language)”/. In *Analele Universității din Craiova, Seria Științe Filologice. Langues et Littératures Romanes*, XI, n° 1, pp. 104-113.

Călinescu, G. (1982). *Istoria literaturii române de la origini până în prezent /The history of Romanian literature from the origins to the present/*. București : Minerva.

Ciompec, Georgeta (1962). « Variantele sufixelor *-ant / -ent, -anță / -ență* din limba română » /“Variants of Romanian suffixes *-ant / -ent, -anță / -ență*”/. In SMFC, Vol. III. București : Editura Academiei, pp. 129-141.

Cornea, Paul (1972). *Originile romantismului românesc /The origins of Romanian Romanticism/*. București : Editura Minerva.

Craia, Sultana (1995). *Francofonie și francofilie la români /Francophonie and Francophilia to the Romanians/*. Iași : Editura Demiurg.

Densusianu, Ovid (1977). *Opere /Works/*. Vol. III [éds. B. Cazacu, V. Rusu, I. Șerb]. București : Minerva.

DER 1958-1966 – Ciorănescu, Alexandru (1958-1966). *Dicționarul etimologic român /The Romanian etymological dictionary/*. Tenerife : Universidad de la Laguna.

Djuvara, Neagu (1989). *Les Pays roumains entre Orient et Occident. Les Principautés danubiennes au début du XIXe siècle /The Romanian countries between East and West. The Danubian Principalities at the beginning of the 19th century/*. [Cergy-Pontoise, France] : Publications Orientalistes de France.

Drouhet, Charles (1983). *Studii de literatură română și comparată /Romanian and Comparative Literature Studies/*. București : Eminescu.

Druța, Inga (2003). « Considerații privind mișcarea lexicului actual » /“Considerations on the movement of the current lexicon”/. In *Limba română* (Chișinău), XIII, n° 2-3, 2003, pp. 32-34.

Dumas, Felicia (2012). « La langue française et son enseignement en Roumanie : tradition, histoire et actualité » /“The French language and its teaching in Romania: tradition, history and news”/. In *Éducation et Sociétés Plurilingues*, n° 33-décembre, pp. 3-14.

Dumas, Olivier. « La présence culturelle française à Iasi de 1881 à 1914 » /“The French cultural presence in Jassy from 1881 to 1914”/ [<https://olivierdumas.wordpress.com/>].

Durandin, Catherine (1981). « La politique française et les Roumains 1878-1913 : à la recherche d'une influence » /“French politics and the Romanians 1878-1913: in search of influence”/ (compte-rendu). In *Revue des Études Slaves*, LIII-LIV, pp. 637-641.

Eliade, Pompiliu (1982). *Influența franceză asupra spiritului public în România /The French influence on the public spirit in Romania/* [trad. : Aurelia Creția], Vol. I-II, București : Univers.

Epure, Violeta-Anca (2015). « Instrucția și educația în Principatele române prepașoptiste. Observatori și aporturi franceze din ultimele decenii ale secolului al XVIII-lea până la 1821 (I) » /“The instruction and the

education in the Romanian Principalities before the Revolution of 1848. French observers and contributions from the last decades of the 18th century to 1821”/ (I). In *Terra Sebus*, Acta Musei Sabesiensis, 7, pp. 411-430

Epure, Violeta-Anca (2016). « Instrucția și educația în principatele române prepașoptiste. Observatori și aporturi franceze de la 1821 până în ajunul Revoluției de la 1848 (II) » /“The instruction and the education in the Romanian Principalities before the Revolution of 1848. French observers and contributions from the last decades of the 18th century to 1821/. In *Terra Sebus. Acta Musei Sabesiensis*, 8, 2016, pp. 279-295.

Evmoon, Delphine (2013). *Roumanie. Un autre regard /Romania. Another look/*. Paris : Éditions Le monde autrement.

Galdi, Ladislau (1939). *Les mots d'origine néo-grécque en roumain à l'époque des Phanariotes /Words of Neo-Greek origin in Romanian at the time of the Phanariotes/*. Budapest : P. Pázmány.

Georgescu, Vlad (1992). *Istoria Românilor /History of Romanians/*. București : Humanitas.

Giurescu, Constantin C. (1966). *Istoria Bucureștilor. Din cele mai vechi timpuri până în zilele noastre /History of Bucharest. From ancient times to our day/*. București : Editura Pentru Literatură.

Goldiș-poalelungi, Ana (1973). *L'influence du français sur le Roumain (Vocabulaire et syntaxe) /The influence of French on Romanian (Vocabulary and syntax/*. Paris : Les Belles lettres.

Goron, Hadrian (2006). *Relațiile româno-franceze în anii neutralității României 1914-1916 /Romanian-French Relationships in Romania's Neutrality Years 1914-1916/*. Craiova : Editura Universitaria.

Gaur, Al. (1965). *La romanité du Roumain //*. București : Editura Academiei.

Gaur, Al. (1968). « L'importance du roumain pour les études de linguistique romane » /“The importance of Romanian for studies of Romance linguistics”/. In *Les Travaux du Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Bucarest, pp. 7-15.

Hristea, Theodor (1960). « Probleme de etimologie în ‘Dicționarul limbii române moderne’ » /“Etymological problems in the ‘Dictionary of Modern Romanian’”/. In *Studii și Cercetări Lingvistice*, XI, n° 2, pp. 235-257.

Hristea, Theodor (1975). « Calcul internațional » /“The international calque” In *Studii și Cercetări Lingvistice*, XXVI, n° 5, pp. 499-505.

Hristea, Theodor (1984). *Introducere în studiul frazeologiei /Introduction to the study of phraseology/*. In *Sinteze de limba română*. București : Editura Albatros, pp. 100-161.

Hristea, Theodor (1997). « Tipuri de calc în limba română » /“Types of calque in Romanian”/. In *Limbă și Literatură*, XLII, Vol. III-IV, pp. 10-29.

Hugo, Victor (1912). *Œuvres complètes /Complete Works/*. Vol. 23, *Théâtre*, tome I (*Cromwell, Hernani*). Librairie Ollendorff.

Ibrăileanu, Garabet (1984). *Spiritul critic în cultura românească /The critical spirit in Romanian culture/*. București : Editura Minerva.

Iliescu, Maria (2003-2004). « Din soarta împrumuturilor românești din franceză » /“From the fate of Romanian loans in French”/. In *Analele Științifice ale Universității « Al. I. Cuza » din Iași* (serie nouă), secțiunea III, Lingvistică. *Studia linguistica et philologica in honorem D. Irimia*, tomes XLIX-L, pp. 277–280.

Ionescu, Nae (1931). « O legătură de dragoste... unilaterală » /“A... unilateral love affair”/. (*Cuvîntul*, 18 juin 1931). In Nae Ionescu, *Roza vânturilor*. Chișinău: Hyperion, p. 103.

Ioniță, Alexandrina (2007). *Carte franceză în Moldova până la 1859 /French Book in Moldova until 1859/*. Iași : Casa Editorială Demiurg.

Jordan, Iorgu (1956). *Limba română contemporană /Contemporary Romanian language/*. București : Editura Ministerului Învățământului.

Jordan, Iorgu (1970). « Importanța limbii române pentru studiile de lingvistică romanică » /“The Importance of Romanian Language for the Studies of Romance Linguistics”/. In *Actele celui de al XII-lea Congres de lingvistică și filologie romanică*, I, București, Vol. I, pp. 67-76.

Iorga, Nicolae (1918). *Histoire des relations entre la France et les Roumains /History of relations between France and Romanians/*, [préf. Charles Bémont]. Paris : Payot et cie.

Iorga, Nicolae (1924). « La pénétration des idées de l’Occident dans le Sud-Est de l’Europe aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » /“The penetration of Western ideas in South-East Europe in the 17th and 18th centuries”/. In *Revue historique du Sud-Est européen*, I, n<sup>o</sup> 4-6, pp. 19-27.

Iorga, Nicolae (1910-1911). « Partea Românilor din Ardeal și Ungaria în cultura românească (influențe și conflicte) ». In *Analele Academiei Române*. *Memoriile Secțiunii Istorice*, série II, tome XXXIII, p. 771-772.

Iorga, Nicolae (1933). *Histoire de l’enseignement en Pays Roumains /History of Education in Romanian Countries/* [trad. Alexandrine Dumitrescu]. Bucarest : Édition Caisse des Écoles.

Ivănescu, G. (1980). *Istoria limbii române /History of Romanian/*. Iași : Editura Junimea.

Jakobson, Roman (1963). *Essais de linguistique générale /General linguistics essays/*. Paris : Minuit.

Lascu-pop, Rodica (1994). « Interférences culturelles franco-roumaines (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) » /“French-Romanian cultural interference (18th-19th centuries)”/. In *Francofonia* 3, Cadiz, pp. 87-97.

Lăzărescu, Dan A. (1985). *Imaginea României prin călători /Romania's image through travelers/*. Vol. I, 1716-1789. București : Editura Sport-Turism.

Lungu Badea, Georgiana (2013). *Idei și metaidei traductive românești (secolele al XVI-lea -al XXI-lea) /Romanian Translatable Ideas and Meta-Ideas (16th-21st centuries)/*. Timișoara : Editura Eurostampa.

Lungu Badea, Georgiana, [éd.] (2006). « Instrumente de traducere » /“Translation tools”/. In *Repertoriul traducătorilor români de limbă franceză, italiană, spaniolă (secolele al XVIII-lea și al XIX-lea) : Studii de istorie a traducerii*, Vol. 1. Timișoara : Editura Universității de Vest, pp. 336-348.

Lupu, Coman (1999). *Lexicografia românească în procesul de occidentalizare latino-romanică a limbii române moderne (1780-1860) /The Romanian Lexicography in the Latin-Roman Western Romanic Occidental Process of Modern Romanian Language (1780-1860)/*. București : Logos.

Macrea, Dimitrie (1970). « Terminologia științifică și tehnică în limba română contemporană » /“The Scientific and Technical Terminology in Contemporary Romanian”/. In *Studii de lingvistică română*, București : Editura Sidactică și Pedagogică, pp. 29-37.

Macrea, Dimitrie (1982). *Probleme ale structurii și evoluției limbii române /Problems of the structure and evolution of the Romanian language/*. București : Editura Științifică și Enciclopedică.

Maiorescu, Titu (1978). *Critice /Critics/* [éd., tableau chronologique : Domnica Filimon]. București : Editura Eminescu.

Mancaș, Mihaela (1974). *Istoria limbii române literare. Perioada modernă (secolul al XIX-lea) /History of Romanian literary language. Modern Period (19th Century)/*. București : Tipografia Universității București.

Marinache, Oana (2015). « New data on the foreign architects active in the public service of Wallachia in the first half of the 19th century ». In *Revue des Études Sud-Est Européennes*, LIII, n° 14, pp. 263-277.

Marinescu, Luiza (2005). *Caragealii, o familie de scriitori. Monografie /Carageals, a family of writers. Monograph/*. București : Editura Muzeul Literaturii Române.

Meillet, Antoine (1926). *Linguistique historique et linguistique générale /Historical Linguistics and General Linguistics/*. Tome I. Paris : Librairie C. Klincksieck.

Mitrofan, Adina-Simona; Ludmila Fuior (2012). « Influența limbii franceze asupra limbii române literare (perspectivă diacronică) » /“Influence of French on Romanian literary language (diachronic perspective)”. In *Studia Universitatis, Revistă științifică a Universității de Stat din Moldova*, n° 4 (54), pp. 69-73.

Mladin, Constantin-Ioan (2013a). « Autour des emprunts lexicaux au français dans le macédonien. (I) Aperçu historique » /“Around lexical loans to French in Macedonian. (I) Historical overview”. In *Probleme de lingvistică generală și romanică*, tome III, Universitatea de Stat din Moldova, Chișinău, pp. 46-52.

Mladin, Constantin-Ioan (2013b). « Autour des emprunts lexicaux au français dans le macédonien. (II) Typologie, dynamique et adaptation des emprunts » /“Around lexical loans to French in Macedonian. (II) Typology, dynamics and adaptation of loans”. In *Annales Universitatis Apulensis. Series Philologica*, an 14, tome 2, pp. 307-319.

Mladin, Constantin-Ioan (2018). « Remarques marginales sur les gallicismes roumains (théorie, taxinomie, études de cas) » /“Marginal remarks on Romanian gallicism (theory, taxonomy, case studies)”. In *Du monème au texte : paramètres lexico-sémantiques et discursifs*, tome IV, [éd. Ion Guțu], Chișinău : CEP USM, pp. 63-71.

Moldovanu, Gheorghe (2003-2004). « Evoluția limbii române între norme și dogme » /“The Evolution of the Romanian language between norms and dogmas”. In *Analele Științifice ale Universității « Al. I. Cuza » din Iași* (serie nouă), secțiunea III, Lingvistică. *Studia linguistica et philologica in honorem D. Irimia*, tomes XLIX-L, pp. 339-347.

Moldovanu-Cenușa, Ioana (2013). « Influența franceză în cadrul arhitecturii limbii române. Teoria ‘relatinizării’ sau a ‘reromanizării’ » /“French Influence in Romanian Language Architecture. The theory of ‘relatinization’ or ‘reromanization’”. In *Philologica Jassyensia*, IX, n° 1 (17), pp. 183-194.

Moroianu, Cristian (2003). « Un aspect al calcului lingvistic în limba română » /“An aspect of linguistic calque in Romanian”. In *Aspecte ale dinamicii limbii române actuale* (II) [éd. Gabriela Pană-Dindelegan]. București : Editura universității din București, pp. 377-388.

Moroianu, Cristian (2009). « Les principales étapes de l’évolution du vocabulaire de la langue roumaine à l’époque moderne » /“The main stages of the evolution of the vocabulary of the Romanian language in modern times”. In *Analele Universității București. Limba și Literatura Română*, LVIII, pp. 103-116.

Munteanu, Șt.; Vasile D. Țâra (1978). *Istoria limbii române literare /History of Romanian literary language/*. București : Editura Didactică și Pedagogică.

Mureșanu Ionescu, Marina (2012). « Histoire de l'histoire littéraire française à l'Université de Iași » /“History of French literary history at the University of Jassy”/. In *Historia Universitatis Iassiensis*, Revista Muzeului Universității « Alexandru Ioan Cuza », Iași, n° III, pp. 135-149.

Nalèche, Louis (de) (1856). *La Moldo-Valachie /Moldo-Wallachia/*. Paris : Imprimerie Walder.

Nemeș, Constantin (2010). *Ziua Francofoniei – prilej de rememorare /“Francophonie Day – a Remembrance Day”/* [<http://altmarius.ning.com/m/>].

Niculescu, Alexandru (1978). *Individualitatea limbii române între limbile romanice /The individuality of the Romanian language between the Romance languages/*. Vol. II. București : Editura Științifică și Enciclopedică.

Niculescu, Alexandru (2001). « Occidentalizarea limbii și culturii românești » /“The Occidentalisation of Romanian language and culture”/. In *România literară*, n° 45, pp. 12-13.

Oancea, Ileana; Luminița Panait (2002). *Schiță de istorie a romanității /Historic Blueprint of Romanity/*. Timișoara : Excelsior Art.

Oprea I.; R. Nagy (2002). *Istoria limbii române literare, Epoca modernă /History of the Romanian literary language. Modern age/*. Suceava : Editura Universității Suceava.

Oțetea, Andrei (1932). « Înființarea consulatelor franceze în țările române » /“Establishment of French consulates in Romanian countries”/. In *Revista istorică*, XVIII, n° 10-12, pp. 330-349.

Păuș, Viorica Aura (2010). « La diffusion du français dans l'espace roumain, facteur de progrès culturel et de renforcement de l'identité linguistique – approche historique de l'enseignement » /“The diffusion of French in Romanian space, factor of cultural progress and reinforcement of linguistic identity – historical approach to teaching”/. In *Lucrările Simpozionului international Cartea. România. Europa.*, Ediția a II-a – 550 de ani de la prima atestare documentară a orașului București, București : Editura Biblioteca Bucureștilor, pp. 134-148.

Ploscaru, Cristian (2012). « Câteva considerații privind influența franceză asupra culturii politice din Principatele române în primele patru decenii ale veacului al XIX-lea » /“Some Considerations on French Influence on Political Culture in the Romanian Principalities in the First Fourties of the 19th Century”/. In *Studii și materiale de istorie modernă*, Vol. XXV, pp. 45-79.

Provata, Despina (2011). « Construction identitaire et enseignement du français en Grèce au XIXe siècle » /“Identity construction and teaching of French in Greece in the 19th century”/. In *Identities in the Greek world (from 1204 to the present day)* [éd. Konstantinos A. Dimadis]. Athènes : European Society of Modern Greek Studies, pp. 281-291.

Puşcariu, Sextil (1974). *Cercetări și studii /Research and studies/* [éd. Ilie Dan]. București : Editura Minerva.

Puşcariu, Sextil (1976). *Limba română, I. Privire generală /Romanian, I. Overview/* [préf. G. Istrate ; notes, bibliographie : Ilie Dan]. București : Editura Minerva.

Radu, Andrei (1982). *Cultura franceză la românii din Transilvania până la Unire /The French culture of the Romanians from Transylvania to the Union/*. Cluj-Napoca : Dacia.

Ralea, Mihai (1997). *Fenomenul românesc /The Romanian phenomenon/*. București : Albatros.

Réau, Louis (1938). *L'Europe française au Siècle des Lumières /French Europe in the Age of Enlightenment/*. Paris : Albin Michel.

Recordon, François (1821). *Lettres sur la Valachie, ou Observations sur cette province et ses habitants, écrites de 1815 à 1821, avec la réalisation des derniers évènements qui y ont eu lieu /Letters on Wallachia, or Observations on this province and its inhabitants, written from 1815 to 1821, with the realization of the last events which took place there/*. Paris : Lecointe et Durey.

Reinheimer-Râpeanu, Sanda (2001). *Lingvistica romanică. Lexic – Fonetică – Morfologie /Romanic linguistics. Lexic – Phonetics – Morphology/*. Timișoara – București : Editura BIC ALL.

Reinheimer-Rapeanu, Sanda (2004). *Les emprunts latins dans les langues romanes /Latin borrowing in Romance languages/*. București : Editura Universității din București.

Rivarol, Antoine (de) (1784). *De l'homme, de ses facultés intellectuelles, et de ses idées premières et fondamentales par A.C. Rivarol. Suivi de son Discours sur l'universalité de la langue française (1784) /Of man, his intellectual faculties, and his first and fundamental ideas by A.C. Rivarol. Follow-up of his speech on the universality of the French language (1784)/*, Université d'Oxford : 1800 [<https://books.google.mk/books>].

Rosetti, Alexandru; Boris Cazacu; Liviu Onu (1971). *Istoria limbii române literare /History of Romanian literary language/*. Vol. I. București : Minerva.

Russo, Alecu (1942). *Opere complete /Complete works/* [éd. Lucian Predescu]. București : Cugetarea – Georgescu Delafras.

Seche, Mircea (1966). *Schiță de istorie a lexicografiei române. /History sketch of Romanian lexicography/* Vol. I, *De la origini până la 1880*. București : Editura Științifică.

Sferle, Adriana (2009). « Néologie juridique en roumain » /“Legal neology in Romanian”/. *UniTerm*, n° 7, pp. 33-49.

Simachko, Maurice (1992). *La Sémiramis du Nord /The Northern Semiramis/*. [Paris] : Gallimard.

Stoichițoiu Ichim – Stoichițoiu Ichim, Adriana. *L'influence française sur le vocabulaire des termes chromatiques du roumain contemporain /French influence on the vocabulary of chromatic terms of contemporary Romanian/* [<http://www.atilf.fr/cilpr2013/>].

Stoichițoiu-Ichim, Adriana (2001). *Vocabularul limbii române actuale. Dinamică, influențe, creativitate /Current vocabulary of the Romanian language. Dynamics, influences, creativity/*. [București] : All.

Țâra, Vasile D. (1982-1983). « Despre ‘reromanizarea’ limbii române literare » /“About the ‘re-romance’ of the Romanian literary language”/. In *Analele Universității « Alexandru Ioan Cuza » din Iași*. Secțiunea IIIe. Lingvistică, XXVIII-XXIX, pp. 173-178.

Tărăță, Zinaida (2012). « Reflexe ale influenței franceze în lexicul românesc » /“Reflections of French influence in the Romanian lexicon”/. In *Limbaj și context*. Revistă de lingvistică, semiotică și știință Literară, IV, n° 1, pp. 200-205.

Tarde, Gabriel (2001). *Les lois de l'imitation /The laws of imitation/*. Paris : Les empêcheurs de penser en rond.

Todoran, Romulus (1959). « Despre neologisme terminate în -ie » /“About neologisms finished in -ie”/. In *Cercetări de Lingvistică*, IV, n° 1-2, pp. 209-211.

Treps, Marie (2009). *Les Mots migrants. Les tribulations du français en Europe /Migratory Words. The tribulations of French in Europe/*. Paris : Seuil.

Ursu, Despina (1965). « Încadrarea morfologică a verbelor neologice în limba română din perioada 1760-1860 » /“Morphological framing of neologisms in Romanian from 1760-1860”/. In *Limba Română*, XIV, n° 3, pp. 371-379.

Ursu, N. A. (1962). *Formarea terminologiei științifice românești /Formation of Romanian scientific terminology/*. București : Editura Științifică și Pedagogică.

Valcan, Ciprian (2007-2008). « La culture roumaine : complexes d'intériorité, modernisation, problèmes d'identité » /“Romanian culture: complex interiority, modernization, problems of identity”/. In *Oasis*, Centro de Investigaciones y Proyectos Especiales, CIPE, Facultad de Finanzas, Gobierno y Relaciones Internacionales, Universidad Externado de Colombia, n° 13, pp. 89-114.

Vasile, Dinu (2004). « La situation du français en Roumanie » /“The situation of French in Romania”/. In Françoise Argod-Dutard [éd.] *Quelles perspectives pour la langue française ?* Rennes : Presses universitaires de Rennes, pp. 229-234.

Vesa, Vasile (1975). *România și Franța la începutul secolului al XX-lea (1900-1916) /Romania and France at the beginning of the 20th century (1900-1916)*/. Cluj-Napoca : Dacia.

Wüest, Jakob (2009). « La notion de diamesie est-elle nécessaire ? » /“Is the notion of diamesia necessary ?”/. In *Travaux de linguistique*, 2, n° 59, pp. 147-162.

Xenopol, A. D. (1897-1898). « Studiu asupra Constituțiunii din 1822 » /“Study on the Constitution of 1822”/. In *Analele Academiei Române. Memoriile Secțiunii Istorice*, Academia Română. București, série II, tome XX, pp. 152-180.

Xenopol, A. D. (1909). *Les Roumains. Histoire, état matériel et intellectuel. Huit leçons faites au Collège de France /Romanians. History, material and intellectual state. Eight lessons at the Collège de France*/. Paris : Librairie Ch. Delagrave.